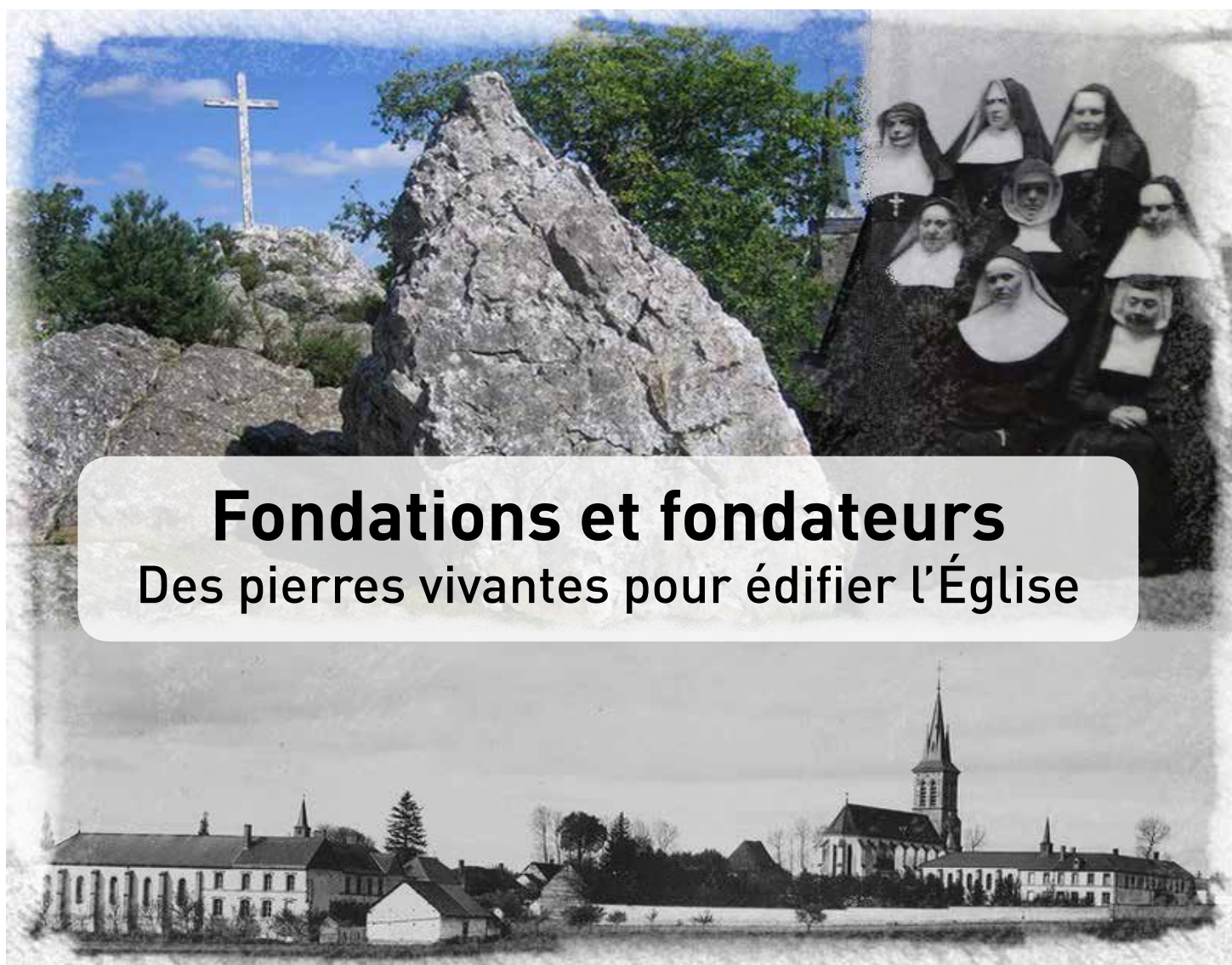


ARCHIVES

de l'Église de France



Fondations et fondateurs
Des pierres vivantes pour édifier l'Église

SOMMAIRE

Éditorial p. 2

Actes des journées des congrégations

S^r Marie-Andrée Jégou

La fondation de l'Union Romaine de l'Ordre de sainte Ursule..... p. 4

S^r Thérèse Fremiot de Chantal

La fondation en 1865 des Oblates de l'Assomption, religieuses missionnaires, par Emmanuel d'Alzon et Marie Correnson..... p. 9

Fr. Bernard Buchoud

Une fondation monastique et paroissiale : Mesnil-Saint-Loup. D'hier à aujourd'hui (1864-2014)..... p. 13

S^r Bernadette Grimault

Fondation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, dites Sœurs de La Salle-de-Vihiers (49). Histoire à deux voix..... p. 19

Vie de l'Association

M. David Gaultier

Enquête de l'AAEF pour la réalisation du Guide en ligne des fonds ecclésiastiques français..... p. 21

Nouvelles des services

Fr. Marie-Cyprien Sclarandis

Centre Saint-Aygulphe, nouvelles archives de l'abbaye de Lérins : partage d'expérience p. 24

Fr. Jean Ronzon

Création d'un centre des archives des Frères maristes de France..... p. 27

In Memoriam

M. Frédéric Vienne

Le chanoine Roger Desreumaux (1924-2015), archiviste du diocèse de Lille et historien de la cartographie..... p. 29

Informations

Colloque Sainte-Anne d'Auray p. 31

Dates à retenir p. 31

Références des photos de couverture : « Le rocher de quartz blanc à Caulnes, Cotes-d'Armor » (cliché <http://caulnes.tourisme.free.fr>) ; « Chapitre général, 4 décembre 1900, Rome » (cliché Généralat des Ursulines) ; « Début XX^e siècle, au cœur du village, l'église Notre-Dame de la Sainte-Espérance qu'encadrent les deux petits monastères » (cliché Archives du Mesnil-Saint-Loup). Montage photo M. Devif.

Le thème donné à ce nouveau bulletin, *Fondations et fondateurs, des pierres vivantes pour édifier l'Église*, illustre bien son contenu. Tout comme Jésus a dit à Simon-Pierre : « Et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église... »¹, des hommes et des femmes ont répondu à cet appel, au cours des siècles et malgré les vicissitudes, bâtissant des œuvres qui forment l'Église d'aujourd'hui. Notre mission en tant qu'archiviste, gardien de cette histoire/mémoire, est de conserver et transmettre ce patrimoine pour construire l'Église de demain.

Comme illustrations de ce patrimoine religieux passé et à venir, recentrons-nous sur les fondations : fondations anciennes que l'on découvre au travers des conférences des intervenants aux journées des congrégations de mars 2015 ; fondations plus récentes avec le chantier ouvert par l'association, le guide des fonds en ligne, ainsi que l'inauguration de deux nouveaux centres d'archives. Et pour finir, l'hommage rendu à un fondateur-pionnier de notre association qui nous a quittés en novembre dernier, le P. Roger Desreumaux.

Tout d'abord, retour sur la présentation des fondations de quatre congrégations religieuses au cours du XIX^e siècle, par leurs archivistes respectifs : celles de l'Union Romaine de l'Ordre de sainte Ursule, par S^r Marie André Jégou ; des Oblates de l'Assomption, par S^r Thérèse Fremiot de Chantal ; des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, par S^r Bernadette Grimault ; et de Mesnil-Saint-Loup, par Fr. Bernard Buchoud. Chacune à leur manière créée pour répondre à une attente, à un besoin d'édification.

Autre pierre à l'édifice de notre association, le travail de notre archiviste vacataire, David Gaultier. Il nous fait part de l'avancement du guide des fonds en ligne, faisant un point sur le retour des grilles d'enquête que diocèses et congrégations ont reçues. Si vous n'avez pas encore apporté votre propre pierre à ce remarquable édifice, il est toujours possible de le faire. Nouvelles constructions et non des moindres, la création de deux services d'archives : Saint-Aygulphe, service de l'abbaye Saint-Honorat de Lérins, et le centre des archives des Frères maristes à Saint-Genis-Laval.

Nous finissons par la disparition d'un des pionniers de notre association, le P. Roger Desreumaux (1924-2015), archiviste émérite du diocèse de Lille et historien de la cartographie. Frédéric Vienne, son successeur lillois, nous retrace sa vie, comme une dernière pierre à son œuvre.

M^{mes} Audrey Cassan et Magali Devif
Rédactrices du bulletin

¹ Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu, chapitre 16, verset 18.



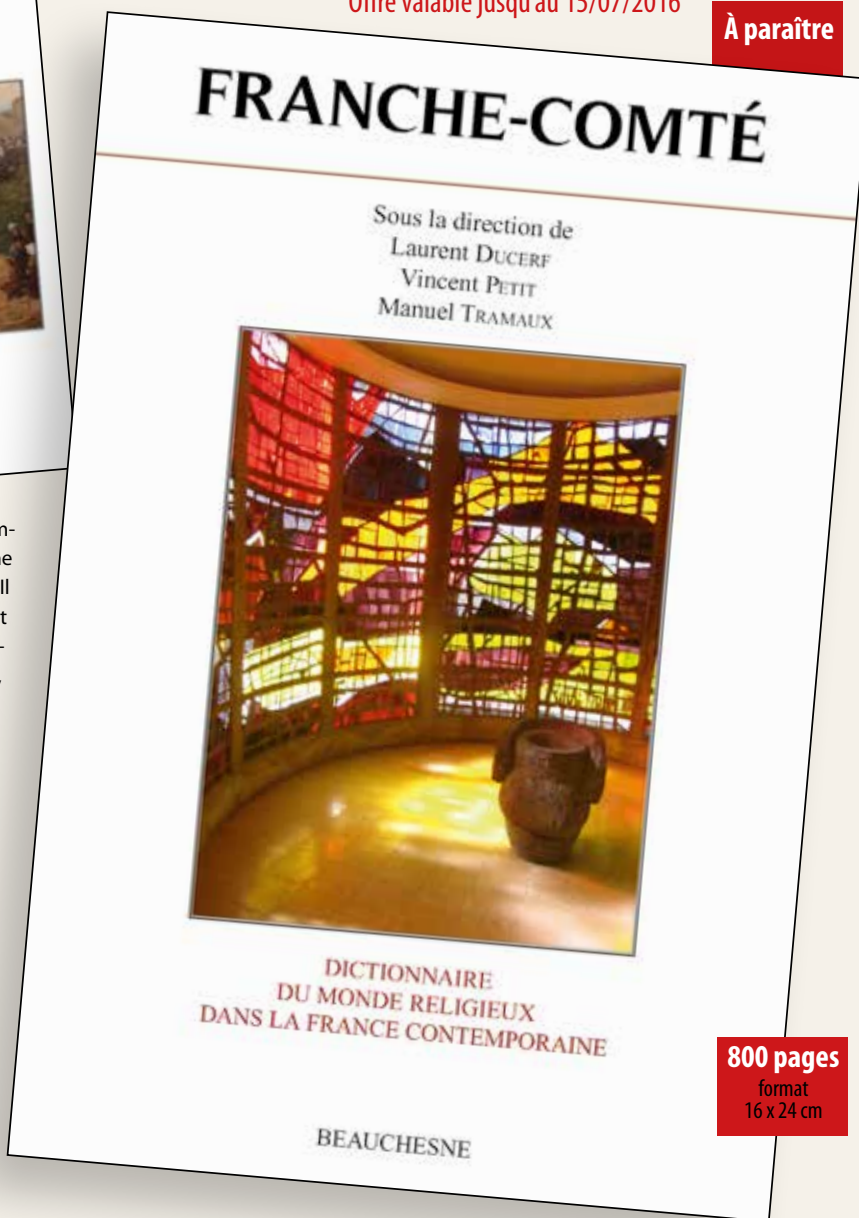
Déjà paru

NOUVEAU offre de souscription

49€ au lieu de ~~79€~~

Offre valable jusqu'au 15/07/2016

À paraître



800 pages
format
16 x 24 cm

Le Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine consacré à la Franche-Comté est le douzième d'une série voulue par Yves-Marie Hilaire et Jean-Marie Mateur. Il porte sur une région qui correspond administrativement aux quatre départements du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, soit, pour les catholiques, aux actuels diocèses de Besançon, de Saint-Claude et de Belfort-Montbéliard.

Cet ouvrage s'applique à rassembler les connaissances disponibles sur l'histoire religieuse de la Franche-Comté aux XIX^e et XX^e siècles grâce à une approche biographique, le plus souvent par des notices individuelles, parfois familiales. Le but en est d'offrir un instrument de travail collectant une information fiable et large, mais aussi, à travers des parcours multiples, d'exprimer la singularité d'un territoire frontalier. Loin d'une approche cléricale ou institutionnelle, cette œuvre collective réunissant 69 spécialistes témoigne d'une conception ouverte de l'approche du religieux, indispensable pour comprendre l'histoire sociale, politique et culturelle du monde contemporain.

Le présent volume offre 810 entrées nominales, soit 762 notices individuelles ou familiales et 48 renvois à d'autres dictionnaires de la collection, ce qui représente 859 personnes. Il s'agit de Franchs-Comtois actifs dans leur région, ou qui se sont illustrés au loin, ou de personnalités étrangères à la région qui en ont marqué l'histoire. Les catholiques dominent dans cette terre de chrétienté avec 479 notices concernant le clergé et les diverses formes de vie religieuse, et 253 les laïcs. Les protestants représentent une part importante (77 notices), avec le choix de présenter la diversité des dénominations réformées. Huit notices abordent la religion juive, sept des courants religieux divers (occultisme, spirites,...). L'orthodoxie et l'islam sont présents à travers deux notices. Enfin, 25 notices illustrent la vigueur de l'anticléricalisme comtois. Ouvrant cet ensemble biographique, une introduction fournit la première synthèse d'histoire religieuse régionale contemporaine destinée à dessiner les lignes de force des religions en Franche-Comté, enrichie d'une bibliographie aussi complète que précise. Un important index des noms complète cet ensemble et facilite la recherche pour tout un chacun.

BON DE COMMANDE

Prix de souscription : 49€ jusqu'au 15 juillet 2016 / Parution prévue mai 2016

À retourner à votre libraire ou à **Beauchesne, 7 Cité du Cardinal-Lemoine 75005 PARIS**

Je commande : exemplaires FRANCHE-COMTÉ, au prix de lancement de 49€ (valable jusqu'au 15 juillet 2016, ensuite 79€), soit €
+ Frais de port pour 1 exemplaire COLISSIMO 9,95€ (port pour 2 exemplaires 10,76€, pour 3 exemplaires 12,70€) TOTAL€

Ci-joint mon règlement par chèque à l'ordre de Beauchesne ou

Carte bancaire n° Date d'expiration ___/___ Les 3 derniers chiffres du numéro figurant au dos de votre carte ___

Nom et adresse postale (une facture sera jointe à l'envoi)

..... Code Postal Ville

Date et signature :

La fondation de l'Union Romaine de l'Ordre de sainte Ursule

S^r Marie-Andrée Jégou

Archiviste provinciale des Ursulines de l'Union romaine



S^r Marie-Andrée Jégou, intervention du 10 mars 2015, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché C. Hirsch-Poynard.

Angèle Merici, la fondatrice de la Compagnie de sainte Ursule, en 1535, n'avait préconisé aucun apostolat pour les jeunes filles qui voulaient se consacrer à Dieu, tout en vivant dans leur famille. Elle avait, cependant, prévu les transformations que pourrait subir son institution : « Si selon les temps et les besoins, il y avait de nouvelles dispositions à prendre ou quelque chose à modifier, faites-le prudemment et avec bon conseil. »¹ L'évolution de la Compagnie va s'effectuer progressivement durant le XVI^e siècle, se spécialisant dans l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Un besoin d'unité se fait sentir. Pour un meilleur développement de la vie religieuse et des œuvres apostoliques, un rapprochement semble nécessaire

Le XVII^e siècle, en France, verra les Ursulines se rassembler dans des couvents, apprenant aux enfants à lire et à écrire pour mieux enseigner le catéchisme. Elles embrasseront peu après la vie monastique tout en gardant leur apostolat de l'éducation des fillettes et des jeunes filles. Ce mode de vie se répandra avec rapidité. En 1789, la France compte 350 monastères où vivent environ 10 000 Ursulines². Après la Révolution, les couvents se relèvent sous des formes diverses : congrégations diocésaines, monastères autonomes. Les Ursulines obtiennent, dès 1806, l'autorisation provisoire de se reconstituer mais à condition d'abandonner les vœux perpétuels³. Elles seront autorisées de façon « définitive », si l'on peut dire, sous Charles X par la loi du 24 mai 1825⁴. À la fin du siècle, une centaine de monastères se sont reconstitués en France⁵ et 200 environ existent à l'étranger avec des Constitutions et des Règlements propres. Un besoin d'unité se fait sentir. Pour un meilleur développement de la vie religieuse et des œuvres apostoliques, un rapprochement semble nécessaire. Ce besoin de s'unir était déjà latent depuis le XVII^e siècle, il s'est fortifié au fil des temps mais s'est réalisé d'une manière presque soudaine à l'aube du XX^e siècle.

I. La préparation lointaine de l'Union

A. Les origines de l'Union

Mère Marie de l'Incarnation Martin-Guyard, qui vient d'être déclarée sainte par le pape François, fondatrice des Ursulines au Canada en 1639, écrit à son fils :

« Vous avez raison en ce que vous me dites, touchant l'union de nos congrégations de France. Si elle se fait,

il faut que ce soit par le consentement... de tous les Évêques dans les diocèses desquels il y a des monastères ; car nous leur sommes sujettes. Et ce qui est fâcheux, comme il leur est libre de faire des Constitutions et des Coutumiers, ils le font de telle sorte que même dans une seule Congrégation plusieurs diffèrent en Coutumes... Aujourd'hui les choses sont tellement dissipées, que pour y mettre l'unité, il faudrait cette union de Prélats avec le consentement du Saint-Siège, et une Constitution approuvée de sa Sainteté. »⁶

Pour un échange véritable entre les maisons, il faudra attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle

Cependant, ces tentatives d'unité n'aboutirent pas. Pour un échange véritable entre les maisons, il faudra attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle, et le zèle d'une religieuse italienne, Mère Maria Luisa

¹ Angèle MERICI, *Écrits*, vol. 2, *Derniers legs*, Rome, 1995.

² M. Marie de Chantal GUEUDRE, *Histoire de l'Ordre des Ursulines*, t. 3, *Les Ursulines aux prises avec la Révolution*, Paris, Saint Paul, 1963, p. 19 et 22.

³ Marie Andrée JÉGOU, *Les Ursulines françaises au XIX^e siècle. Documents pour une histoire*, Amiens, 1985, p. 23-28.

⁴ *Ibid.*, p. 37-42.

⁵ [Édouard PONTAL], *Les Congrégations religieuses en France : leurs œuvres et leurs services*, Introduction par Émile Keller, Paris, Pousielgue, 1880.

⁶ Marie de l'Incarnation GUYART, *Correspondance*, p. 267, lettre du 3 octobre 1645.

di San Giuseppe Schiantarelli, qui s'occupera de la cause de béatification et de canonisation d'Angèle Merici. Elle a besoin du soutien des évêques dans les diocèses où se trouvent des couvents d'Ursulines et doit recevoir des moyens financiers. Il s'ensuit une abondante correspondance entre les maisons et le monastère de Rome et les maisons entre elles, certaines se chargeant de récolter les fonds par régions. La béatification sera obtenue en 1768 et la canonisation en 1807⁷.

Les liens entre les couvents d'Ursulines auraient pu s'arrêter là. Grâce à l'initiative de l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois de 1849 à 1880, cette correspondance se poursuivra durant la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est vers le couvent de Rome que se tourne l'aumônier pour obtenir le décret d'extension de la fête de sainte Angèle Merici à l'Église universelle, puis l'érection d'une archiconfrérie de sainte Angèle et surtout la pose d'une statue de la sainte à la basilique Saint-Pierre parmi les fondateurs d'Institut. Mais les Ursulines de Rome se trouvent dans une situation difficile (petit nombre d'élèves, effectif réduit de la communauté) ; l'abbé Richaudeau s'en rend compte lors de son voyage en 1867. Cet état s'aggrave en 1871 avec la spoliation des couvents. Le 1^{er} novembre 1873, la communauté des Ursulines de la Via Vittoria est expropriée, mais, grâce au soutien d'amis, les religieuses restent sur place mais devront peu

à peu céder leurs locaux à l'Académie royale de musique.

La plus grosse difficulté pour les Ursulines de Rome réside dans l'interdiction de recevoir des novices. À partir de 1878, la communauté de Blois se charge d'inscrire sur ses registres le nom des postulantes romaines et, sur le rapport de leur supérieure, le conseil blésois les admet à la prise d'habit et à la profession. Cela permet à la communauté de se renouveler même si ces jeunes religieuses ne



Abbé Richaudeau, Blois, v. 1870, Rome. Cliché Généralat des Ursulines.

ont pas reconnues par le gouvernement italien⁸.

Le monastère continue de périlcliter. Des religieuses de Blois doivent aller sur place se rendre compte de la situation et envisager les solutions possibles. Mère Sainte Aurélie, sur l'appel du cardinal-Vicaire de Rome, prend la route avec Mère Saint Julien, le 1^{er} août 1892. Un second voyage suivra en novembre 1893. À la fin de son mandat de prieure, Mère Sainte Aurélie part définitivement pour Rome, le 1^{er} septembre 1894, avec deux autres Ursulines de Blois.

B. La situation des monastères en France à la fin du XIX^e siècle

En lisant les lettres et les circulaires échangées entre les Ursulines de 1859 à 1899, il apparaît que, par ces relations, les religieuses ont appris à mieux se connaître, à partager timidement leurs épreuves et désirent être aidées pour agir contre les difficultés de l'époque. Le désir d'union, toujours latent, s'exprime plus ou moins explicitement, mais rare est la proposition audacieuse d'un changement.

Les Ursulines ont cependant bien conscience qu'elles doivent s'adapter aux temps ; la réalité quotidienne est là pour leur prouver que la vie a changé depuis la création des monastères au XVII^e siècle. Si certaines maisons sont nombreuses et ont développé leur programme d'enseignement, d'autres sont pauvres et manquent de sujets formés aux besoins de l'éducation moderne. Les sœurs se sentent isolées.

Autour d'elles, la vie se transforme, les idées évoluent aussi. L'essor de la technique industrielle facilite la centralisation administrative et économique tandis que l'accroissement du nombre des ouvriers renverse les structures de la société. Quelques religieuses pers-



Mère Marie de Saint Joseph Schiantarelli d'après un dessin, XVIII^e siècle, Rome. Cliché Généralat des Ursulines.

Le désir d'union, toujours latent, s'exprime plus ou moins explicitement, mais rare est la proposition audacieuse d'un changement

⁷ M. Marie Vianney BOSCHET, *Les Origines de l'Union Romaine jusqu'à sa fondation* (1900), Rome, 1951, p. 26-51. [infra OUR]

⁸ FR 32900, Archives des Ursulines de la Province de France [infra AUPF], C Blois, 1 J 4, actes d'admission à la profession ou à la prise d'habit de novices et postulantes de Rome, 1877-1887.

picaces soulèvent le problème. Ainsi Mère Marie de Chantal Thibault écrit à Mère Saint Julien :

« Il est bien certain que, dans un siècle comme le nôtre où toutes les grandes forces s'unissent pour le bien et aussi, hélas, pour le mal, l'isolement est, pour les œuvres, une cause invincible de dépérissement. Autres étaient les habitudes et les tendances, il y a deux cents ans. Mais aujourd'hui il faut se renforcer et se soutenir par l'échange des idées et des expériences personnelles. »⁹

La religieuse de Nantes constate la limite des relations épistolaires des Ursulines : il faudrait trouver un mode de rencontre, mais lequel ? L'Église elle-même a évolué au cours du XIX^e siècle. La proclamation de l'infaillibilité pontificale au concile Vatican I donne des forces à la pensée ultramontaine qui se manifestait depuis quelque temps. Dans l'Église, plus rien ne peut se faire sans Rome.

II. Les soubresauts de l'histoire ou la préparation de l'Union des Ursulines (1896-1898)

A. La position canonique des maisons italiennes

Lorsque Mère Sainte Aurélie devient prieure de la maison de Rome en 1896 avec l'autorisation verbale du pape Léon XIII, elle ne pense absolument pas à un changement de vie pour les Ursulines. Son seul souci est d'aider les Sœurs de Rome, comme elle l'écrit en 1905 à la supérieure de Saint-Saulve :

« Lorsque je suis venue à Rome pour la première fois en 1892, ma seule ambition était de conserver un pied à terre à Rome et assister nos pauvres anciennes Mères, afin qu'elles ne soient pas obligées de subir

le triste sort des Sœurs italiennes qui sont toutes réunies dans une même maison en attendant la mort. »¹⁰

Sur ces entrefaites, la maison italienne de Calvi, petite ville de l'Ombrie, demande aussi de l'aide. Des postulantes y attendent depuis vingt ans de pouvoir faire profession. Trois religieuses de Blois y sont installées en septembre 1896. Sans s'en rendre vraiment compte, Mère Saint Julien et Mère Sainte Aurélie ont créé une situation canonique fautive, même si elles ont obtenu l'accord du pape lors d'une audience. Quand Mère Sainte Aurélie

transcrira ses souvenirs sur l'origine de l'Union romaine en 1912, elle notera une rencontre importante parmi les visites d'ecclésiastiques romains qu'elle reçoit :

« Une visite bien marquante fut celle de M^{sr} Budini, écrit-elle, ... Il demanda comment nous vivions au point de vue canonique. Et moi de répondre avec ma franchise habituelle : « Je dépends de Blois ». « Mais vous êtes nommée canoniquement Supérieure de Rome », me dit-il.

...je répondis : « Monseigneur, cela ne fait rien ». Et lui... me dit : « Cela fait beaucoup »... Il ajouta : « Parce que vous êtes établies maisons autonomes, vous ne pouvez appartenir à deux maisons, par conséquent vous êtes obligée de renoncer à Rome ou à Blois ».

« Comment ferai-je, Monseigneur, c'est Blois qui me donne l'argent et les sujets... »

M^{sr} Budini comprit l'impression forte produite sur moi. Il me dit alors : « Vous avez un moyen. Vous avez trois maisons, Blois, Rome, et Calvi, ne pouvez-vous pas demander au Saint-Siège de vous grouper sous une Mère générale et alors vous pourrez agir canoniquement. Sinon vos œuvres à Rome et à Calvi ne tiendront pas. » C'était clair, il n'y avait pas l'ombre d'un doute... »¹¹

B. La formation de l'Union Blois-Rome-Calvi

Mère Sainte Aurélie écrit cette nouvelle inattendue à sa prieure de Blois, Mère Saint Julien Aubry. Plusieurs questions se posent aux deux Sœurs. Quel processus employer pour établir cette union ? Envoyer à Blois des suppliques des deux maisons italiennes ? Appeler des déléguées de ces deux communautés à Blois ? La première personne à prévenir est M^{gr} Laborde, évêque de Blois. Heureusement, celui-ci a déjà suivi de près et approuvé toute l'aide apportée par la communauté de Blois à Rome et Calvi. Il va soutenir auprès de la communauté la nouvelle évolution et même la promouvoir. Finalement deux déléguées des monastères de Rome et Calvi arriveront à Blois en janvier 1898.

Avec l'aide d'amis

L'Union Blois-Rome-Calvi est érigée en Union canonique, le 15 juillet 1898. Mère Saint Julien est élue Supérieure générale de cette Union



Mère Sainte Aurélie Gaudichau et Mère Saint Julien Aubry, Blois, 1892, Rome. Cliché Généralat des Ursulines.



Père Lemius, Rome, 1900, Rome. Cliché Généralat des Ursulines.

⁹ OUR, p. 304-305, lettre du 26 juillet 1896.

¹⁰ AU (Archives des Ursulines) Saint-Saulve, Fa 3.

¹¹ FR 32900, AUPF, C Toulon, G, Relation sur les débuts de l'Union Romaine, copie authentifiée.

romains, M^{gr} Battandier, consultant de la Sacrée congrégation des évêques et réguliers (SCER) et le Père Lemius, procureur général des OMI, l'Union Blois-Rome-Calvi est érigée en Union canonique, le 15 juillet 1898. Mère Saint Julien est élue Supérieure générale de cette Union.

Sans préméditation, cette union canonique va représenter une phase annonciatrice de l'Union romaine. Le bouleversement est conséquent. Mère Saint Julien ne se presse pas de l'annoncer aux autres communautés, mais elle va être devancée dans ses démarches par le désir du Saint-Père. Le 3 janvier 1899, Mère Saint Julien envoie une circulaire à toutes les maisons d'Ursulines qu'elle connaît. Le message du cardinal protecteur était accompagné d'une lettre que la nouvelle Mère générale devait faire connaître à toutes les communautés :

« Par billet de la Secrétairerie d'État en date du 15 décembre, le Saint-Père a daigné me nommer Cardinal Protecteur de la congrégation d'Ursulines dont vous êtes Supérieure Générale. Dans l'audience qu'il m'a accordée à cette occasion, le Pape m'a chargé de déclarer à toutes les maisons d'Ursulines du monde qu'elles feraient chose à lui très agréable en s'unissant sous une Supérieure Générale avec future résidence à Rome : d'une union réelle effective et durable, telle qu'elle a été faite par un certain nombre d'Instituts. »¹²

L'Union Blois-Rome-Calvi est donc annoncée en même temps que l'appel à une Union générale.

III. Fondation de l'Union Romaine

Deux types de réactions animent les communautés : enthousiasme, désir ardent de rassembler toutes les Ursulines ; raidissement et attaques : peur qu'une union se fasse au prix de la diversité

A. La phase officieuse

Cette lettre du cardinal Satolli était adressée par Mère Saint Julien à chacune des communautés d'Ursulines. Il s'agissait d'une révolution d'autant que cette lettre ne s'adressait pas aux évêques. Ce sont les supérieures elles-mêmes qui doivent les prévenir, ce que certains n'apprécient pas. En France, des Ordinaires réagissent près du pape à cause de la situation poli-

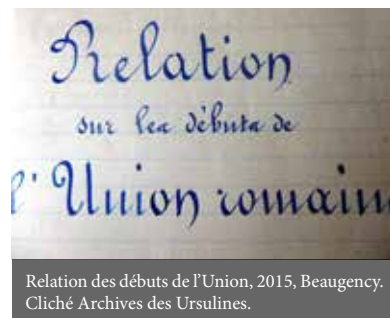
tique ; les communautés ont été autorisées sous condition d'être soumises aux évêques, ce qui n'est pas compatible avec une Supérieure générale à Rome. Deux types de réactions animent les communautés : enthousiasme, désir ardent de rassembler toutes les Ursulines ; raidissement et attaques :

peur qu'une union se fasse au prix de la diversité. « Avec quelle joie nous nous rendons au désir du Saint-Père !, écrit la supérieure de Carhaix. Que de fois j'ai soupiré après cette union ! »¹³ ; « C'est une véritable tempête que la supérieure de Blois a soulevée », note une supérieure d'Autriche. Elle se demande comment comprendre cette union : « Serons-nous sous la Supérieure générale comme les Bénédictines sous leur primat ou comme les Jésuites sous leur Supérieur général »¹⁴.

Dix-huit communautés adhèrent immédiatement avec l'approbation de leur évêque, 14 sont favorables sans mentionner la permission épiscopale, 33 manifestent leur sympathie, mais attendent l'avis de leur Ordinaire. Seules, 15 communautés – sur 91 réponses – manifestent leur opposition. Le nombre des communautés qui n'ont pas répondu reste le plus important. Le total des maisons était alors estimé à 300¹⁵.

B. La phase officielle

Ces avis divergents sont présentés à la SCER par M^{gr} Battandier en tant que consultant. Durant le mois d'avril et le début de mai 1899, il rédige un long mémoire où il expose l'histoire des Ursulines, les obstacles à l'Union, les objections et les craintes suscitées par les réactions possibles du gouvernement français.



Le 8 juillet, le cardinal Satolli, après avoir rencontré le pape, envoie un message au cardinal Vanutelli, préfet de la SCER, et le persuade d'envoyer un courrier aux évêques. La lettre, datée du 21 juillet 1899, est expédiée le 29 aux évêques dont le diocèse comprend des maisons d'Ursulines, avec demande de faire voter les communautés sur le projet d'Union et de donner eux-mêmes leur avis. Cette lettre propose l'Union selon trois points : unité dans les Règles en gardant tout ce qui est possible des anciennes Constitutions ; gouvernement général avec siège à Rome et division de l'Institut en provinces ; formule unique de profession avec suppression du quatrième vœu d'éducation des jeunes filles, inclus dans le vœu d'obéissance¹⁶.

¹³ Archives du Généralat des Ursulines de l'Union Romaine (AGUUR), Cb 48/70.

¹⁴ AU Sesto Calende (Italie), lettre du 23 février 1899, traduction.

¹⁵ Marie Andrée JEGOU, Marija Jasna KOGOJ, *L'Union Romaine des Ursulines, 1900-1926*, 1999, p. 17.

¹⁶ Archives du Généralat des Ursulines de l'Union Romaine [infra AGUUR], Cc – 7.

¹² FR 32900, AUPF, C Blois, B. G, Circulaire du 3 janvier 1899.

La Sacrée Congrégation des EERR attend la réaction officielle des Ordinaires et des religieuses. Évêques et communautés partagent assez souvent une même opinion. Les uns s'opposent : « L'unification apporterait une perturbation profonde, la perte de cette vie de famille qui est l'honneur et le charme des maisons séparées »¹⁷, répond l'évêque de Viviers ; les autres applaudissent : « Je désire vivement que cette affaire qui a été certainement entreprise par inspiration divine, réussisse et parvienne à un heureux résultat »¹⁸, écrit le prince-évêque de Graz (Autriche). À la fin de janvier 1900, 75 diocèses ont fait parvenir le point de vue de 152 maisons.

C. La réunion des Supérieures et le Chapitre Général

Au fur et à mesure que les mois s'écoulaient, les communautés attendent avec une certaine inquiétude le résultat de la lettre aux évêques. Le nouveau préfet de la SCER, le cardinal Gotti, juge le nombre des réponses insuffisantes et laisse la situation en souffrance. La ténacité de Mère Sainte Aurélie, l'expérience de M^{gr} Battandier et du Père Lemius, la sagesse de M^{gr} Budini ainsi que la complaisance de M^{gr} Angeli, secrétaire particulier de Léon XIII, seront nécessaires pour que la situation se dénoue.

Le 18 août 1900, une nouvelle lettre du cardinal Satolli demande à Mère Saint Julien de transmettre aux Ursulines le désir du pape : « que les Supérieures des maisons qui ont donné leur adhésion à l'Union, avec le consentement de leur Ordinaire, se réunissent à Rome, pendant les fêtes jubilaires.

Les Supérieures s'entendront sur les termes et les modalités de cette union ; et des échanges de vue, sortira un modèle d'accord qui sera ensuite soumis à la SCER. »¹⁹

Cette réunion des Supérieures s'ouvre à Villa Maria le 15 novembre 1900. Elle est présidée par le cardinal Satolli, assisté du Père Lemius et de M^{gr} Battandier. Cinquante-six supérieures et déléguées représentant 71 communautés vont se mettre au travail. Elles viennent d'Italie, de France, des États-Unis, d'Indonésie,

d'Autriche, de Hongrie, d'Allemagne, des Pays-Bas, du Brésil, d'Angleterre. *Le Projet de Schéma* des futures Constitutions, qui ne concerne que les changements provoqués par le nouveau genre de gouvernement, préparé par M^{gr} Battandier et Mère Saint Julien, est discuté. Le 21 novembre, les discussions sur le *Projet* sont closes. Chaque représentante des communautés est invitée à rédiger un bulletin d'adhésion ou non à l'Union : 48 Ursulines représentent 62 maisons, donnent un vote affirmatif. Une supplique est envoyée au Saint-Père. Le 28 novembre, M^{gr} Battandier vient annoncer aux Ursulines assemblées l'approbation orale de l'Union par le pape. Le 29 novembre, le premier Chapitre général des Ursulines unies canoniquement s'ouvre par « la postulation des charges » au Saint-Père. Le 3 décembre, M^{gr} Battandier proclame les nominations faites par le Souverain Pontife. Le 4 décembre, le cardinal Satolli clôture les réunions. Le 7, Léon XIII accorde une audience secrète aux Ursulines encore à Rome. L'Union Romaine des Ursulines est fondée.

En 1918, lors de la célébration d'un anniversaire, le Père Lemius rappelle pour son auditoire une expérience marquante lors de la fondation de cette Union :

« Que vîmes-nous alors ? Des Ursulines venues de tous les climats, diverses de race, de langue, de caractères, de costume, unes par l'esprit. Oui, nous eûmes ce spectacle qui nous transporta d'admiration : parmi des types extérieurs extrêmement variés, un seul type intérieur.

...c'est ce type intérieur qui fut le fondement solide de l'Union Romaine et lui permit... de progresser en dépit des épreuves qui cherchèrent à traverser ses premiers pas. Or, cette unité d'esprit, c'est à n'en pas douter, sainte Angèle qui en obtint la grâce à votre Institut... »²⁰.

Chaque représentante des communautés est invitée à rédiger un bulletin d'adhésion ou non à l'Union : 48 Ursulines représentent 62 maisons, donnent un vote affirmatif



Chapitre général, 4 décembre 1900, Rome. Cliché Généralat des Ursulines.

¹⁷ Archives de la S. Congrégation des EERR, T 30/2, 19 octobre 1899.

¹⁸ *Ibid.*, 3 octobre 1899.

¹⁹ AGUUR, Cd 1.

²⁰ Revue trimestrielle de l'Union Romaine des Ursulines, 15 juillet 1918, p. 29.

La fondation en 1865 des Oblates de l'Assomption, religieuses missionnaires, par Emmanuel d'Alzon et Marie Correnson

S^r Thérèse Fremiot de Chantal,
Archiviste des Oblates de l'Assomption

Emmanuel d'Alzon (1810-1880) – né au Vigan, dans le Midi de la France, d'une famille aristocratique de la région des Cévennes –, est prêtre et vicaire général du diocèse de Nîmes depuis 1835. Il fait la connaissance en 1838 de sainte Marie Eugénie de Jésus Milleret (1817-1898) qui va fonder avec l'abbé Combalot, à Paris en 1839, la congrégation des Religieuses de l'Assomption.



Père Emmanuel d'Alzon, dessin inspiré de la photographie de Crespon et du tableau de N. Vollmer, vers 1950-1951, signé R.M. Cliché ACR Archives des Pères Assomptionnistes à Rome.

À partir de 1841, s'établissent entre Emmanuel et Marie Eugénie, de fortes relations d'amitié spirituelle et de collaboration apostolique. Ils s'épauleront toute leur vie dans leur marche vers la sainteté et l'animation de leurs congrégations. En 1844, l'abbé d'Alzon reçoit la direction du collège de l'Assomption que l'abbé Vermot avait fondé à Nîmes mais qui périlait. Éducateur né,

Emmanuel redresse l'établissement et y attire deux universitaires, Eugène Germer-Durand et Jules Monnier, qui donnent au collège un haut niveau d'études. L'abbé d'Alzon a le souci de faire de ses élèves des chrétiens fidèles à l'Église et dévoués à leur patrie. Bientôt, il propose à ses professeurs de s'unir pour constituer le Conseil des maîtres de l'Assomption à qui il dit : « La formation de Jésus-Christ dans les âmes, voilà le but unique de l'éducation. » La préoccupation d'Emmanuel d'Alzon et de Marie Eugénie – promouvoir l'enseignement chrétien de la jeunesse – s'élargissait vers des visées missionnaires : travailler en Orient au rapprochement des Églises et suivre le mouvement de retour à l'Église catholique amorcé à Oxford par la conversion de Newman en 1845. À Noël 1845, chaleureusement encouragé par Marie Eugénie, le Père d'Alzon commence dans son

collège à vivre en religieux avec cinq de ses professeurs, laïcs et prêtres. Mais ce sera un « noviciat privé » car l'évêque, M^{sr} Cart, n'autorise pas ses prêtres à se lier à l'Assomption par des vœux. Le Père d'Alzon ne se décourage pas. Pour soutenir par la prière toutes les activités apostoliques du Père d'Alzon, Marie Eugénie accepte d'ouvrir un prieuré à Nîmes, autour duquel va graviter tout un monde de générosités féminines : c'est dans ce foyer de prière et de zèle que prend place en 1859 la jeune Marie Correnson (1842-1900).

Or, depuis le milieu de ce siècle, les patriotes Bulgares s'efforcent de secouer le joug de l'Empire ottoman pour que leur pays retrouve son indépendance nationale en même temps qu'ils veulent libérer leur Église de l'emprise du patriarcat orthodoxe de Moscou. Vers 1860, ces Bulgares pensent trouver une aide puissante dans l'Église catholique et tout un courant de retour vers Rome s'amorce, à la grande joie du pape Pie IX. Plusieurs cardinaux de la Curie connaissent le Père d'Alzon : son amour de l'Église, sa dévotion envers le pape. Ils savaient aussi qu'après la mort de sa mère en 1860, il avait hérité d'une immense fortune qu'il était tout disposé à mettre à la disposition du pape. Aussi quand le 3 juin 1862 le Père d'Alzon vint en pèlerinage à Rome avec son évêque M^{sr} Plantier, et 67 prêtres de Nîmes, ces cardinaux orientèrent-ils la pensée de Pie IX qui bénit le Père d'Alzon en lui disant : « Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident ». Le Père d'Alzon voit dans ces mots du pape un appel de Dieu pour sa congrégation – autorisée par son évêque depuis 1850 – et il demande à ses religieux un volontaire pour aller voir à Constantinople ce qu'il est possible de faire. Le Père Victor Galabert (1830-1885) se propose et se rend compte très vite que la mission des religieux assomptionnistes en Orient né-

La préoccupation d'Emmanuel d'Alzon et de Marie Eugénie – promouvoir l'enseignement chrétien de la jeunesse – s'élargissait vers des visées missionnaires

*Le Père d'Alzon
se résout donc à
fonder lui-même
la congrégation
des Oblates de
l'Assomption,
religieuses
missionnaires,
avec de jeunes
montagnardes
des Cévennes*

cessite une collaboration féminine pour être efficace. Le Père d'Alzon, courant 1863, s'entretient avec Marie Eugénie de Jésus de la participation des Religieuses de l'Assomption à la mission d'Orient et, en décembre 1864, ils envisagent la formation d'Oblates de l'Assomption, tertiaires des reli-

gieuses, destinées aux missions. Mais en 1865, le Conseil général des Religieuses de l'Assomption ne voit pas la possibilité d'envoyer des religieuses en Orient ni d'assumer la formation d'Oblates missionnaires. Le Père d'Alzon se résout donc à fonder lui-même la congrégation des Oblates de l'Assomption, religieuses missionnaires, avec de jeunes montagnardes des Cévennes que l'un des premiers Assomptionnistes, le Père Hippolyte Saugrain (1822-1905) accompagnait spirituellement et qu'il lui présenta. Le Père d'Alzon admira aussitôt ces jeunes filles de milieu simple, peu instruites, mais énergiques, actives, intelligentes, pleines de foi et de générosité. Marie Eugénie prêta une de ses religieuses, la Mère Marie Madeleine de Peter, pour former ce premier noyau des Oblates réuni à Rochebelle.

Le Père d'Alzon ne tarde pas à remercier Marie Eugénie :

« La Mère Marie Madeleine fait à merveille. Elle a mis l'ordre, la règle, donné une direction à l'esprit de nos filles. Elle les conduit avec douceur et fermeté. Quand elle sera bien au courant de ces natures où la droiture, l'ignorance, l'intelligence, la foi font un mélange assez extraordinaire, elle s'apercevra qu'elle peut mener rondement et loin dans le bien. »

Le Père Hippolyte prêchait et confessait fréquemment dans la chapelle de l'hospice des Sœurs de Nevers. Il y établit la congrégation des Enfants de Marie. Parmi elles, il recruta six vocations.

Alors le Père d'Alzon chercha et trouva tout de suite un local à Rochebelle, à un quart d'heure du Vigan, et le 23 mai, les six firent apporter malles et meubles pour organiser un peu la maison et la chambre qui devait servir de chapelle pour recevoir Notre Seigneur le lendemain. Dans la journée du 23 mai, le Père, assisté du Père Hippolyte, bénit la nouvelle demeure des Oblates. Ce fut le 24 mai 1865 que la première messe fut célébrée par notre bon et cher fondateur. Donc la fondation date du 24 mai 1865, jour de la première messe. Des dames et des demoiselles du Tiers Ordre des Dames de l'Assomption avaient quitté Nîmes

pour assister à l'ouverture du nouveau couvent. Elles avaient répondu à l'invitation du Père d'Alzon. Il y avait M^{me} Germer-Durand, M^{lle} Joséphine Fabre, les trois demoiselles Chaudordi, M^{lles} Marie et Augustine Correnson, M^{lle} Louise Coulomb, M^{lle} Blanche Doumet et M^{me} de Giry dont le fils est mort à Rome, zouave pontifical. Le 25 mai, jour de l'Ascension, les nouvelles Oblates eurent la visite de M^{gr} Plantier, qui bénit toute la maison et la propriété. Une vraie procession s'était formée, car les Viganais étaient venus en grand nombre, parents et amis. Le

samedi dans l'octave de l'Ascension, le Père d'Alzon mit ses premières filles en retraite pour se préparer à la fête de la Pentecôte. La prise d'habit fut précédée de huit jours de retraite prêchée par le Père d'Alzon. Le 14 août 1865, la cérémonie eut lieu. La chapelle était comble de parents et amies émues et en larmes. L'instruction du Père fut sur ces paroles : « Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas ôtée ! » Au noviciat de la première Maison-Mère, à Rochebelle, en dehors des exercices de Règle et des emplois de la communauté, chacune travaillait de son état : couturières, modistes, blanchisseuse de dentelles, etc. avaient conservé leurs clientèles qui se faisaient un bonheur de leur venir en aide.

Puisque la fondation des Oblates s'orientait vers la création « d'une petite Congrégation séparée », il devenait urgent de la constituer dans son autonomie particulière. Le Père d'Alzon était le fondateur, mais il fallait une cofondatrice, au sens canonique du terme. Trois Adoratrices du Saint Sacrement l'avaient plus particulièrement aidé : Eulalie de Regis, mais elle n'avait pas la santé nécessaire et veillait sur son père aveugle ; Isabelle de Merignargue, mais elle avait la charge de sa mère âgée et de lourdes obligations familiales ; seule Marie Correnson correspondait au profil de cofondatrice. Fille aînée d'une famille nîmoise amie du Père d'Alzon, Marie avait choisi celui-ci comme accompagnateur spirituel et lui avait confié son désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Toujours respectueux des voies de Dieu sur chaque âme et de ses desseins, le Père d'Alzon priait « pour y voir clair ». Marie était-elle la cofondatrice qu'il cherchait pour les Oblates ?

Il écrit à M^{me} Doumet le 21 avril 1865 : « Priez beaucoup pour une œuvre qui me préoccupe bien. C'est la fondation d'une maison d'Adoration confiée à de pauvres filles qui se consacraient au travail, à la



Première maison des Oblates de l'Assomption à Rochebelle, surnommée Notre-Dame de Bulgarie. Cliché Archives Maison généralice à Paris.

pénitence, à la prière. » Déjà, le 5 mars 1863, il avait exhorté ainsi Marie Correnson : « Allons, chère petite Marie, devenons des saints, et, de près ou de loin, dévouons-nous à cette œuvre si belle. » L'œuvre dont il est question, c'est le retour des orthodoxes à l'Église catholique, selon la conception que l'on se faisait à l'époque de l'unité de l'Église du Christ. Et le 17 septembre 1868, il dira à ses religieux :

« Par quelles dispositions providentielles se fait-il que, si peu nombreux, nous ayons déjà tant de missionnaires ? Voyez en même temps quels auxiliaires nous avons appelés. Autrefois, on cachait les vierges consacrées au Seigneur derrière des clôtures les plus sévères. Aujourd'hui on leur dit : « Mes filles, vous irez au-delà des mers ! ». »

Le Père d'Alzon connaissait Marie depuis qu'elle était enfant : son père, Charles Correnson, médecin, et sa mère, Théoline Pleindoux, fille de médecin, formaient un couple profondément chrétien chez qui le Père d'Alzon était amicalement reçu. Marie était née avant terme, le 20 juillet 1842, suite à un accident de chemin de fer dont ses parents avaient été victimes. À sa naissance Marie est frêle et sa santé sera toujours fragile. Elle appartient à la bonne bourgeoisie nîmoise et le Père d'Alzon apprécie sa piété solide, son esprit réfléchi, l'énergie de son caractère, sa générosité, son admirable franchise et la vivacité de son esprit. Le 10 octobre 1862, il lui écrit : « Dieu vous veut parfaite, or vous ne l'êtes pas, tant s'en faut, mais j'ai le désir de vous y aider et j'espère que vous y mettrez aussi du vôtre. » Aînée d'une famille de dix enfants, Marie a pris l'habitude de suppléer sa mère fatiguée par ses maternités, en s'occupant de ses frères et sœurs et dirigeant les domestiques. Le Père d'Alzon l'associe à ses projets apostoliques, l'intéresse à son œuvre d'Orient, lui fait part de ses impressions personnelles devant la foi simple et forte des Cévenoles réunies par le Père Hippolyte Saurin, comme devant le dévouement des filles que le Père Étienne Pernet (1824-1899), assumptionniste, a fondées à Paris en 1865 avec Antoinette Fage (1824-1883) : les Petites Sœurs de l'Assomption.

Le 20 juillet 1866, le Père d'Alzon se décide à demander à Marie Correnson si elle se sent le courage d'être la Mère de l'Institut naissant des Oblates. Après un premier mouvement de refus, elle donne son consentement le 24 août :

Le 18 avril 1868, la jeune cofondatrice prononçait ses vœux perpétuels... c'était la première profession chez les Oblates

« Je me suis offerte à Notre Seigneur comme je ne l'avais jamais fait, lui disant de me prendre comme il le voulait, car ce n'est pas servir Dieu généreusement que de vouloir une autre place que celle qu'il vous assigne. »

Le don de Marie est définitif. Tout en restant d'abord

dans sa famille, elle fait, sous la direction du Père d'Alzon un essai discret de vie religieuse. Puis, après quelques mois d'ultime formation sous la conduite de Mère Marie Eugénie de Jésus, elle rejoint les Oblates. S'en souvient, en 1920, Sœur Marie des Anges Clavier, une des premières novices :

« Enfin, une des Filles spirituelles du P. d'Alzon, M^{lle} Marie Correnson, se consacra à Dieu le 27 juin 1867 pour se dévouer aux Oblates et nous fut donnée pour Supérieure. Elle arriva à la première Maison-Mère, à Rochelle, à 2 h de l'après-midi, revêtue de l'habit religieux que le Père lui avait donné dans sa petite chapelle du collège de l'Assomption, la veille de son départ. Les Sœurs Oblates employées au collège étaient présentes à sa prise d'habit. Le matin du 27 juin, le Père vint nous dire la messe. Il nous avertit de l'arrivée de notre nouvelle Supérieure Oblate qui avait pris le nom de Mère Emmanuel Marie de la Compassion. Au moment où elle descendit, nous étions réunies à la chapelle. Le P. d'Alzon, assisté du P. Hippolyte, l'attendait sur le seuil du sanctuaire. Dès qu'elle entre, nous entonnâmes le *Magnificat*.

Elle nous quitta le surlendemain pour Auteuil où elle allait faire quelques mois de noviciat sous la direction de la Supérieure des Dames de l'Assomption. Elle revint en octobre de la même année, mais à Nîmes, au collège de l'Assomption, dans une partie de la maison séparée du collège par un mur et appelé « Le Pavillon ».

Au Pavillon, nous étions toutes heureuses, gaies, soutenues dans la ferveur et les combats par notre bon Père qui nous faisait presque tous les jours une instruction à la messe. Il tenait le Chapitre une fois par semaine. Nous étions édifiées de l'humilité de notre petite Mère. Au Chapitre, elle faisait ses coupes au Père devant nous. »

Le 18 avril 1868, la jeune cofondatrice prononçait ses vœux perpétuels en utilisant un texte écrit et daté de la main du Père d'Alzon et signé par elle :

« En présence de la très sainte et adorable Trinité, et sous la protection de la Vierge Marie, ma Mère, je, Sœur Emmanuel-Marie de la Compassion, promets et voue à mon Dieu que j'adore ici présent dans cette hostie, de vivre pour toujours en pauvreté, chasteté, obéissance, de me consacrer aux missions étrangères selon la volonté de mes supérieurs, sous la règle de saint Augustin et les constitutions des Oblates de l'Assomption de Notre-Dame.

Nîmes le 18 avril 1868
Sœur Emmanuel-Marie de la Compassion »

C'était la première profession chez les Oblates « comme il



Sr Thérèse Fremiot de Chantal, intervention du 10 mars 2015, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché C. Hirsch-Poynard.



Mère Emmanuel-Marie de la Compassion. Cliché Archives Maison générale à Paris.

convenait pour la Fondatrice des Oblates », soulignait le Père d'Alzon. Le lendemain c'était la profession de cinq Oblates :

- Sœur Thérèse de Jésus Salze (1835-1902)
- Sœur Marie Marguerite Bernasseau (1840-1869)
- Sœur Valérie Saran (1843-1916)
- Sœur Colombe Balmelle (1845-1878)
- Sœur Hélène Puech (1843-1878)

Elles partiront en mission pour la Bulgarie le 24 avril. Mère Emmanuel-Marie, le Père d'Alzon et Marie Eugénie les accompagneront jusqu'au bateau à Marseille, d'où elles rejoindront à Andrinople (actuellement Edirne), le Père Galabert. Elles fonderont une école gratuite ouverte – grande innovation ! – aux fillettes catholiques, orthodoxes, grecques, arméniennes, juives.

Un an après, elles ouvriront un orphelinat, un dispensaire, un hôpital ; elles visiteront les malades à domicile, et les familles pauvres de leur voisinage. Assomptionnistes et Oblates sont des contemplatifs-actifs, saisis par le Christ. De cet amour dévorant qui est le cœur de leur vie, découle l'amour de la Vierge Marie et l'amour de l'Église, comme leur ardeur à faire connaître et aimer le Christ, à se battre partout où manque la justice. Leur collaboration avec les Assomptionnistes, amena les Oblates à travailler à la Maison de la Bonne Presse. Leur orientation vers les pauvres et les petits, les pousse à s'immerger dans les quartiers où ils vivent, en pleine population émigrée. Leur esprit missionnaire les met au service des jeunes dans leurs écoles, collèges, lycées, dans les aumôneries de l'enseignement public, dans les mouvements d'action catholique et de service social, dans les paroisses pour l'accueil, la participation au catéchuménat et aux groupes de réflexion. De spiritualité augustinienne, les Oblates de l'Assomption privilégient la vie communautaire, la vie de prière et le partage fraternel dans la simplicité, l'humilité, le dialogue et le pardon. Leur vie apostolique s'enracine dans l'oraison, la liturgie des Heures célébrée en commun et surtout l'eucharistie où elles unissent l'offrande de leur vie [« oblate » signifie « offerte »] à celle du Christ pour qu'advienne le règne de Dieu [« A.R.T. » : *Adveniat Regnum Tuum*] en elles, entre elles et autour d'elles.

En 2015, elles sont 480 Oblates professes, de 24 nationalités différentes, en 76 communautés où elles cultivent les richesses de l'internationalité et de l'interculturalité. Elles sont heureuses de partager leur spiritualité et leur apostolat avec des laïcs au sein de la Fraternité d'Alzon. Le lien entre la congrégation des Oblates et la Fraternité d'Alzon (une quarantaine de membres) est de caractères spirituel et moral et

non juridique. Ces membres s'engagent vis-à-vis de la congrégation à trois niveaux :

- Les amis – collaborateurs – bienfaiteurs qui désirent approfondir leur vie de foi selon l'esprit de l'Assomption et s'impliquent dans les apostolats des Oblates.

- Les laïcs O. A. Missionnaires qui souhaitent, seuls ou en couple, partager notre spiritualité et nos missions apostoliques locales ou lointaines.

- Les laïques associées O. A. avec Promesses : seules les femmes libres des liens du mariage (célibataires ou veuves) peuvent s'engager ainsi ; une laïque associée peut vivre en communauté ; les promesses sont faites pour une année, peuvent être renouvelées et devenir promesses perpétuelles.

Les Oblates de l'Assomption sont présentes en France (1865), Turquie (1868), Bulgarie (1888), Belgique (1894), Italie (1900), aux Pays-Bas (1903), en Angleterre (1903), Russie (1906-1908, puis retour 1994), Roumanie (1925), République démocratique du Congo (1935), Israël (1935-1956, puis retour à Jérusalem en 2003), au Brésil (1965), en Côte d'Ivoire (1975), au Rwanda (1981), en Corée du Sud (1985), Tanzanie (1998), au Burkina Faso (2001), Vietnam (2007), Paraguay (2007), Congo Brazza (2008), en Tunisie (2010), aux Philippines (2010), en Ouganda (2011), au Gabon (2013), en Chine (2013), et au Kenya (2014).

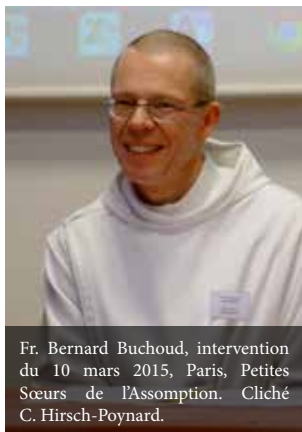
Ouvrières d'unité, les Oblates participent à l'élan œcuménique de l'Église (rencontres, dialogues, activités communes) avec les orthodoxes, les protestants et les réformés, les anglicans, les évangéliques. De même, elles s'investissent dans les rencontres entre catholiques « romains » et « byzantins », comme dans les dialogues interreligieux avec les juifs et les musulmans. Les Oblates coréennes, vietnamiennes, et chinoises ouvrent la congrégation à la connaissance des religions et de la sagesse asiatiques.



Vitrail des Missions d'Orient, exécuté par Meauméjean en 1930, chapelle des Oblates, 203 rue Lecourbe Paris.

De spiritualité augustinienne, les Oblates de l'Assomption privilégient la vie communautaire, la vie de prière et le partage fraternel

Une fondation monastique et paroissiale : Mesnil-Saint-Loup. D'hier à aujourd'hui (1864-2014)



Fr. Bernard Buchoud, intervention du 10 mars 2015, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché C. Hirsch-Poynard.

Fr. Bernard Buchoud

Archiviste du monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance

Parmi les restaurateurs de l'ordre bénédictin en France après la tourmente révolutionnaire, on peine à situer les noms du Père Emmanuel et de Mesnil-Saint-Loup. Méconnaissance légitime, tant cette fondation, ancrée au cœur d'un petit village de la campagne auboise, demeure marquée par son enracinement paroissial, pastoral, et ne peut se prévaloir d'aucune notoriété. Son titre de gloire, s'il en faut vraiment un, serait d'avoir été le berceau de la présence olivétaine dans notre pays.

On retracera ici succinctement l'origine de cette fondation, dessinant quelques traits de la figure du fondateur, le Père Emmanuel (Ernest) André (1826-1903), personnalité complexe et riche. Complexe, les lignes qui suivent s'efforceront de le laisser percevoir. Riche cependant, puisque ce ne sont pas moins de deux communautés, l'une de moines, l'autre de Sœurs bénédictines, qu'il suscite au sein de sa paroisse de Mesnil-Saint-Loup. Communautés aux effectifs restreints, aux

destinées bousculées par les fièvres anticléricales de la III^e République, mais aussi par des vicissitudes internes, résultant d'une identité incertaine, d'une forme d'indistinction entre paroisse et monastères. Une seconde partie survolera les mutations et déplacements opérés au cours du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, ce qui amènera à préciser quel type d'identité a été valorisé.

I. Les origines du fondateur

Ernest André naît le 17 octobre 1826 à Bagneux-la-Fosse, pays de vignoble de la Champagne méridionale. Il est baptisé cinq jours plus tard. Le milieu familial est modeste : son père, Alexandre André, est charpentier, mais complète le revenu en s'employant au travail des vignes. Plus tard, aux Riceys, il louera un moulin sur la Laigne. Une famille pauvre de la campagne, parmi tant d'autres. Un christianisme sans démonstration excessive, la ferveur ressortant davantage du côté de la mère, Émelie Piot. Un parrain prêtre, est-ce le trait qui fut à l'origine de la vocation sacerdotale du jeune garçon ? À l'âge de 13 ans, Ernest entre au petit séminaire de Troyes. Piété, facilité dans les études, abondantes lectures personnelles, vivacité d'esprit, le chemin vers le sacerdoce diocésain s'ouvre devant lui.

Sur ce chemin pourtant, une autre aspiration, monastique, s'est éveillée, infiltrée à la manière d'une source cachée, rivière souterraine qui mettra longtemps avant de sortir au grand jour. Voici, de cet événement, un récit nettement postérieur,

puisqu'il s'agit d'une conférence faite à ses Frères par celui qui est déjà supérieur de communauté¹:

« Notre Seigneur me fit la grâce à seize ans de comprendre la vie monastique. Voici en quelles circonstances. J'aimais, étant jeune, aller des Riceys à Molesme. On s'y souvenait encore des moines de saint Robert, et leur souvenir était une bonne odeur dans tout le pays. On me disait, entre autres choses, qu'un des derniers moines avait prédit à ses frères que la charrue passerait sur le sol de leur église, ce qui était – hélas ! – arrivé. L'emplacement de cette église était devenu un champ ; puis une vigne y avait été plantée. Ces souvenirs me disaient bien ; et je revenais l'âme embaumée. Or pour revenir, j'avais à traverser plusieurs petits vallons solitaires. L'un surtout me frappa ; il était en partie boisé ; un ruisseau coulait au milieu et son murmure faisait ressortir le silence du lieu. Étant là, tout à coup, j'eus l'idée d'un moine. Il me semblait voir le monastère dans la paix de cette solitude ; et le moine lui-même, dégagé des choses de la terre, et recueilli en la présence de la

Ce ne sont pas moins de deux communautés, l'une de moines, l'autre de sœurs bénédictines, que le Père Emmanuel suscite au sein de sa paroisse de Mesnil-Saint-Loup

¹ Conférence du 11 septembre 1874, selon les notes du Frère Bernard Maréchaux. Texte intégral dans B. BUCHOUD, *Le Père Emmanuel. L'ardeur de la conversion*, éd. du Livre Ouvert, Mesnil-Saint-Loup, 2003, p. 56-61.

Majesté de Dieu, qu'il adorait et chantait. Cette idée fut si claire et si vive que je ne l'oubliai jamais. »

Le récit ne manque pas de poésie et met bien en exergue quatre traits fondamentaux de la vie monastique : solitude, silence, présence de Dieu ou présence à Dieu, louange. Texte typique de son époque : on y discerne le goût romantique pour

les ruines, la mise en cause de la Révolution – non nommée, mais toujours présente à la pensée – et la valorisation d'une chrétienté médiévale largement idéalisée.

Quant au contexte, rappelons que l'ordre bénédictin masculin a connu en 1790 une rupture complète, sombrant dans la tempête révolutionnaire. L'œuvre des restaurateurs du XIX^e siècle s'accomplira sans

lien avec le monachisme du temps passé : on reconstruira en se référant à la règle de saint Benoît bien sûr, aux coutumiers anciens, mais aussi à son « idée du moine ». Deux pionniers de cette restauration : dom Prosper Guéranger, qui redonne vie au prieuré de Solesmes en 1833, se veut l'héritier de la tradition intellectuelle des bénédictins de Saint-Maur, et accorde une nette prédominance à la vie liturgique.

À La Pierre-qui-Vire (1850), le Père Jean-Baptiste Muard est davantage attentif à l'aspect ascétique – jeûnes et veilles – ainsi qu'au travail pastoral, à travers les missions diocésaines. Nous voici au carrefour de deux lignes de force qui se conjugueront dans la fondation du Mesnil, deux proximités

aussi, l'une géographique et sociologique, l'autre plus affective et intellectuelle, Solesmes et dom Guéranger, au risque de provoquer hésitations et lignes brisées. Mais en 1842, nous n'en sommes pas là, la Pierre-qui-Vire n'est encore qu'un désert, dom Guéranger commence juste à publier ses Institutions liturgiques ; quant à notre séminariste, il accomplit ses études cléricales, est ordonné prêtre le 22 décembre 1849, et nommé curé de Mesnil-Saint-Loup.



Première image de Notre-Dame de la Sainte-Espérance. Cliché Arch. Mesnil-Saint-Loup (MSL).

II. 1852 : une source, Notre-Dame de la Sainte-Espérance

On ne dressera pas ici le tableau de l'action pastorale déployée par le jeune prêtre, ni ce qu'elle doit au culte de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, dont il obtient du pape Pie IX l'institution dans sa paroisse, en 1852. Bel exemple d'enjambement de la juridiction épiscopale, caractéristique de l'époque – l'Église est en marche vers la définition de l'infailibilité et de la juridiction directe du Pontife romain – et peu goûté par l'évêque de Troyes, M^{sr} Cœur, prélat nettement gallican. Le conflit qui s'ensuit durera quelques années, mais c'est l'évêque qui devra plier sous la salve des breffs pontificaux, un par an pendant quatre ans. Ceux-ci indulgencient l'invocation née au Mesnil de cette dévotion mariale : « Notre-Dame de la Sainte-Espérance, convertissez-nous », formule dont l'orthodoxie apparaissait douteuse au prélat. Pour notre propos, notons ce que la fondation monastique encore en germe devra à cette dévotion.

La conversion sollicitée de l'intercession de Marie n'est autre que la mise en œuvre de la grâce et des promesses du baptême dans une vie chrétienne authentique et renouvelée. Le terme de conversion revêt néanmoins, on le sait, une acception spécifique, désignant l'entrée dans un mode de vie explicitement religieux. Selon la règle de saint Benoît, les moines promettent, au jour de leur profession, la conversion de leur vie : la *conversio morum* devient leur *conversatio*, leur pratique. La vie monastique peut être décrite comme une vie chrétienne qui se donne des cadres spécifiques pour entendre et suivre l'appel à la conversion évangélique. On le comprend dès lors : dans ce « grand monastère » que devient peu à peu la paroisse de Mesnil-Saint-Loup sous la conduite de son fervent curé, il y aura proximité, porosité entre les états de vie laïque et religieux. Non seulement la vie liturgique occupe une place prééminente, mais l'abbé André prêche à ses paroissiens exactement comme il parlera plus tard à ses moines : pour bien entendre les offices, il leur apprend le latin – à ses moines, il donnera des notions d'hébreu ! – il leur enseigne l'exercice de la présence de Dieu, les invite au silence de nuit, à l'humilité, à l'amour pour la sainte Écriture.

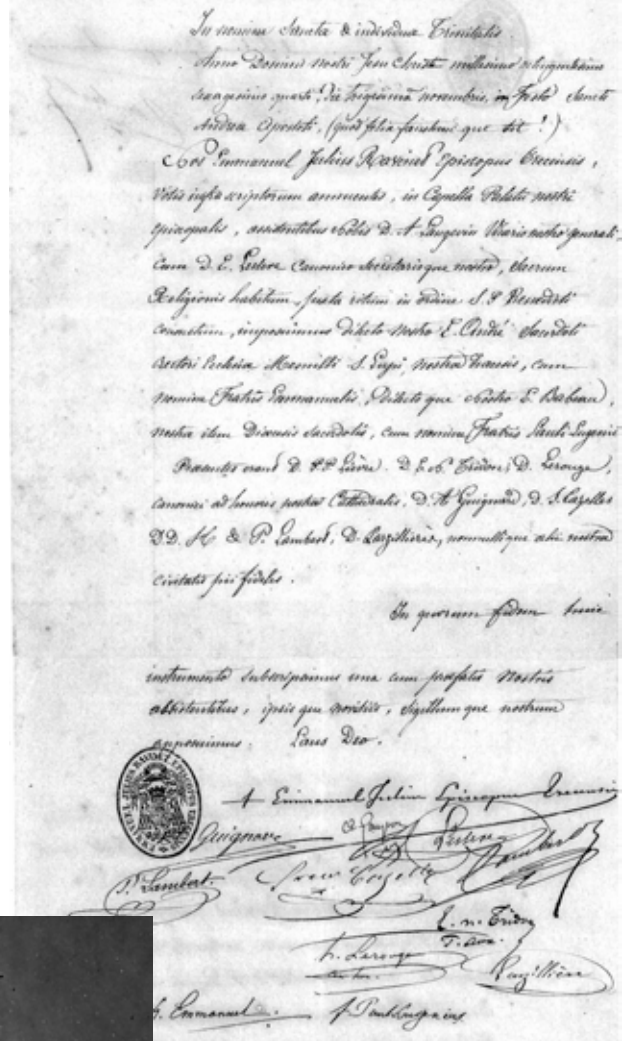
Dans ce « grand monastère » que devient peu à peu la paroisse de Mesnil-Saint-Loup sous la conduite de son fervent curé, il y aura proximité, porosité entre les états de vie laïque et religieux

En fait, le premier « convers » de la Sainte-Espérance n'est autre que le curé lui-même, comme il l'explique dans la même conférence, développant son idée du moine : « Je fus envoyé en paroisse. Là, quand Notre-Dame de la Sainte-Espérance me vint du haut du ciel, je compris tout de suite qu'elle aurait ses religieux, ses moines. » « Tout de suite », nous n'en pouvons douter, mais dans les faits, la réalisation se déploie lentement, à travers bien des méandres.

III. 1864, deux pierres de fondation

Deux pierres, parce qu'avant le 30 novembre 1864, il y a le 5 juillet. Ce jour-là, M^{gr} Emmanuel-Jules Ravinet, évêque de Troyes depuis 1861, bénit la première pierre de la future église du village destinée à remplacer la fragile église romane, d'origine templière. L'arrivée sur le siège de Troyes de ce prélat intelligent et ouvert a tout débloquent pour l'abbé André : tous ses projets qui, jusque-là, s'enlisaient faute d'appui épiscopal, vont pouvoir prendre corps. Et d'abord une église, qui offre un digne sanctuaire à Notre-Dame de la Sainte-Espérance et aux pèlerins qu'elle attire. Puis, la communauté bénédictine que le curé souhaite instaurer au cœur de la paroisse, à l'ombre de ce sanctuaire, l'expression est récurrente sous sa plume, pour le desservir et faire, en outre, rayonner la bienfaisante influence de « la Sainte-Espérance » au cours de missions dans le diocèse. Ample programme pour une toute petite cordée, puisque les pierres de fondation de cette communauté ne sont que deux : l'abbé André et l'abbé Eugène Babeau (1832-1891), un confrère qui partage son désir de vie religieuse.

Le lendemain même de la pose de la première pierre de l'église, des sondes ont été lancées vers La Pierre-qui-Vire et Solesmes. C'est La Pierre-qui-Vire, à savoir dom Bernard Moreau, qui répond positivement, mais pas question d'envoyer un maître des novices à Mesnil : les deux candidats à la vie bénédictine iront, chacun à son tour, faire un séjour dans le Morvan, pour s'initier som-



Emmanuel-Jules Ravinet, évêque de Troyes (1861-1875). Cliché Arch. dioc. Troyes.

mairement aux usages de la vie monastique. Finalement, le 30 novembre, fête de saint André – « que le présage en soit heureux » *quod felix faustumque sit*, note l'acte de fondation en une fine allusion au patronyme de l'abbé André –, M^{gr} Ravinet revêt ses deux prêtres de la tunique et du scapulaire des bénédictins, noirs. Le presbytère, en l'attente d'une bâtisse spécifique, abritera la vie conventuelle des deux novices.

Soulignons le rôle tenu par l'évêque. M^{gr} Ravinet est de droit le fondateur de la communauté. Ce trait constitue l'originalité de notre fondation : il n'y a pas, semble-t-il, d'autre exemple d'une telle implication épiscopale, dans la renaissance bénédictine du XIX^e siècle en France. Originalité non sans risque, tant la communauté naissante reste sous la dépen-

dance de l'évêque. Le règlement édicté par celui-ci le même jour précise, à l'article troisième : « Quand le nombre des religieux prêtres sera suffisamment accru, nous pourrons appliquer la communauté aux missions dans le diocèse. » « Nous », c'est bien lui, l'évêque, vrai supérieur de cette communauté, dont il reçoit par la suite les professions. Il escompte disposer en cette communauté naissante d'un corps d'auxiliaires au service de la mission. Selon les circonstances et la personnalité du prélat, il y a là potentiellement occasion de conflits. Discret hommage cependant : l'abbé André empruntant le nom de son évêque, Emmanuel-Jules, s'appellera désormais en religion Frère Emmanuel.

IV. 1874-1886 : heurs, malheurs, espérance. L'avenir s'écrira en blanc. Devenir olivétains

Glissons sur les années qui suivent, le chétif développement communautaire, l'installation, à compter du 16 juillet 1872, dans un monastère édifié au plus près de l'église paroissiale, s'y appuyant. Années de tergiversations à nouveau : La Pierrequi-Vire ou Solesmes ? Car pour devenir authentiquement bénédictins, il ne peut suffire de demeurer sous la juridiction épiscopale, il faut entrer dans l'ordre en s'affiliant ou s'intégrant à une congrégation bénédictine existante. Or tout se passe comme si le Père Emmanuel était toujours à la recherche d'une solution idéale, qui lui laisse en mains les clés de sa maison de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, en son double visage, paroissial et religieux. En 1874, échec et mat, il revient bredouille de Solesmes, sans y avoir émis sa profession, à la suite d'une dispute sur la théologie de la grâce avec dom Guéranger.

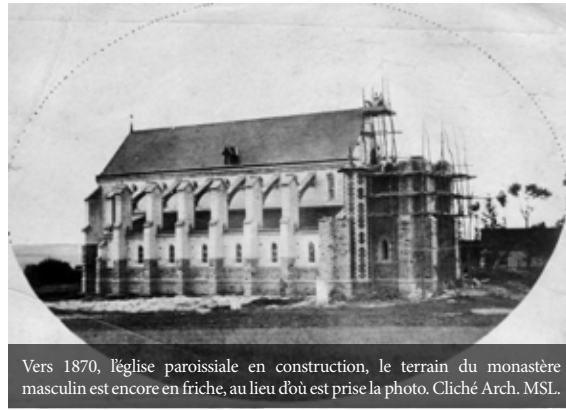
Sur ces entrefaites, un nouvel évêque est installé sur le siège de Troyes, M^{gr} Pierre-Louis-Marie Cortet, qui ne manifeste pas la même sensibilité que son prédécesseur. C'est pourtant lui qui autorise, en 1878, la fondation au Mesnil d'une seconde communauté, féminine cette fois, affaire préparée de longue date par un groupe de jeunes filles du village, marquées par l'enseignement et la foi de leur pasteur. Ces « filles de la Sainte-Espérance », comme les appelle le Père Emmanuel, sont tellement résolues dans leur désir de vie religieuse qu'elles ont déjà commencé à bâtir leur monas-

tère, avant toute officialisation de leur engagement ! La vêtue des premières bénédictines a lieu le jour même de la consécration de la nouvelle église paroissiale, parachevant une double connexion entre paroisse et monastères : 1864, début du chantier de l'église, naissance de la communauté des Frères ; 1878, dédicace de l'église, éclosion de la communauté des Sœurs. La conversion demandée par l'intercession de Notre-Dame de la Sainte-Espérance est bien la source qui fait fleurir en ce village une vie chrétienne fervente, voire un engagement dans la vie religieuse.

Cependant le temps se gâte pour les religieux en ces débuts de la République radicale. Face aux décrets du 29 mars 1880 qui soumettent les congrégations de religieux à l'autorisation parlementaire, l'évêque de Troyes, dans un souci de conciliation vis-à-vis de l'autorité publique, devance l'ap-

plication des mesures légales : il opère la dispersion des jésuites installés dans sa ville ; quant aux bénédictins de Mesnil-Saint-Loup, il leur impose de reprendre la soutane et en nomme deux (sur cinq) à des postes paroissiaux, dont l'un fort éloigné. Face aux plaintes du Père Emmanuel, il aura cette réplique, consignée au registre du Chapitre : « J'ai déclaré au préfet que je n'avais point de religieux dans mon diocèse. Voulez-vous donc faire mentir votre évêque ? » Moyennant quoi, il protège à sa manière la petite communauté des bénédictins : celle-ci, bien que légalement dissoute le 5 novembre 1880, poursuit dans la plus grande discrétion sa vie régulière, l'office n'étant plus chanté à l'église. Situation intenable. Le Père Emmanuel cherche par tous les

Ces « filles de la Sainte-Espérance » sont tellement résolues dans leur désir de vie religieuse qu'elles ont déjà commencé à bâtir leur monastère, avant toute officialisation de leur engagement !



Vers 1870, l'église paroissiale en construction, le terrain du monastère masculin est encore en friche, au lieu où est prise la photo. Cliché Arch. MSL.

Le Père Emmanuel, accompagné du Frère Bernard Maréchaux, revêtent l'habit blanc des olivétains et émettent leurs vœux le 5 août 1886

moyens à échapper à cette fêrue épiscopale dénuée d'empathie. En 1885, après diverses tentatives auprès d'autres bénédictins, il frappe enfin à la bonne porte en s'adressant à M^{sr} Placido Schiaffino, bientôt cardinal, abbé général des olivétains. Cette congrégation bénédictine, exclusivement italienne à l'origine, cherche alors à s'établir à l'étranger. Les tractations, longues, aboutissent et le Père Emmanuel, accompagné du Frère Bernard Maréchaux, part faire un noviciat abrégé au monastère olivétain de Settignano, près de Florence. Ils y revêtent l'habit blanc des olivétains et émettent leurs vœux le 5 août 1886.

Ils sont suivis par les trois autres Frères. La communauté des Sœurs, pour sa part, sera agrégée collectivement à la congrégation en 1888, restant sauve la juridiction de l'évêque sur elle. Suivent des années de relatif épanouissement. Le Père Emmanuel est nommé abbé de Notre-Dame de la Sainte-Espérance (1892), la communauté des Sœurs enregistre en vingt ans (1879-1901) 12 professions, parmi lesquelles deux seulement ne sont pas originaires du village. Chez les Frères, la croissance est à la peine (9 professions de 1864 à 1901), et là encore très locale. Constat qui interroge : faudrait-il, pour devenir religieux ou religieuse au Mesnil, avoir été façonné par l'atmosphère de la paroisse, à l'école de son moine-curé ?

V. 1901 : submergés par la vague anticléricale

Nous en arrivons aux années sombres qui marquent la fin de la vie du fondateur. Les deux communautés du Mesnil, Frères et Sœurs, sont atteintes de plein fouet par le titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901, et frappées de dissolution le 18 octobre suivant. Personne ne songe à un exil à l'étranger : le Père Emmanuel était âgé, malade ; il fallait s'occuper de la liquidation judiciaire du monastère. Mais surtout, y était-on prêt, le pouvait-on affectivement ? Se sentait-on en droit d'abandonner cette terre mariale, le sanctuaire de Notre-Dame de la Sainte-Espérance auquel s'accoulaient les deux petits cloîtres, construction qui faisait corps, « parcelle de Jérusalem » ?

Alors on demeura et on fit face à l'adversité : les moines, bénéficiant d'un indult de sécularisation (7 mai 1902), se fondirent dans le clergé diocésain, tandis que les Sœurs rentraient dans leurs foyers – elles n'avaient souvent que la rue à traverser – où elles menèrent une vie guère moins religieuse qu'auparavant. Quant au Père Emmanuel, il ne lui restait, quand il mourut le 31 mars 1903 dans un monastère sous séquestre, que l'espérance, qui ne saurait être séquestrée.

Les deux communautés connaissent alors des sorts contrastés. Si les Sœurs restent, au terme de la liquidation judiciaire, en possession du bien immobilier, leur communauté ne se reconstituera pas lorsque les circonstances politiques le permettaient. À l'inverse, celle des moines, déboutée de ses droits sur la propriété, put racheter son bien à travers des mains amies et le sauvegarder pour des jours meilleurs.

VI. XX^e siècle : hésitations, mutations, déplacements. Du Mesnil à l'abbaye du Bec-Hellouin

Après la guerre, à la faveur de l'apaisement politique, dom Bernard Maréchaux (1849-1927), fils spirituel et successeur du Père Emmanuel, rouvre le monastère sur lequel un moine demeuré au village n'a cessé de veiller. Réouverture discrète d'abord, puis officialisée par les fêtes du centenaire de la naissance du Père Emmanuel en 1926 : le 15 août, l'habit olivétain blanc remplace la soutane. Quelques jeunes Frères entrent dans la communauté renaissante.

Du côté féminin, une autre fondation voit le jour en ces mêmes années : les Oblates régulières de Sainte-Françoise Romaine, fondées par une veuve de la guerre, Mère Élisabeth de Wavrechin (1885-1975), à Cormeilles-en-Parisis (alors dans le diocèse de Versailles), le 15 août 1925. S'inscrivant dans l'esprit de la sainte romaine, cette communauté se lie aux olivétains, donc aux moines du Mesnil. Par la suite, elle prospère et se voit remettre par les dernières bénédictines du Mesnil leur monastère. Un essaim de Sœurs de Cormeilles vient donc s'y établir en 1942.

Du côté des Frères, cette période de renaissance est néanmoins grevée de questionnements. Vues sous l'angle paroissial en effet, les années d'entre-deux-guerres sont glorieuses : pratique unanime ou peu s'en faut, paroisse pilote sur le plan liturgique (une des premières messes de minuit radiodiffusées y est enregistrée), articles élogieux dans les revues religieuses, rayonnement artistique à travers la personne du sculpteur Henri Charlier. Cependant la communauté des Frères souffre d'un déficit d'identité, après des années de sécularisation et à l'ombre de cette vie paroissiale englobante. En outre, handicapée par un manque de *leadership*, elle se débat dans un tourbillon d'influences peu concordantes. Faut-il reproduire le modèle de la paroisse monastique, du monastère-paroisse dessiné par le Père Emmanuel ? Mais lui-même assurait en sa per-



Vers 1899, le P. Emmanuel, au soir de la fête annuelle de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, entre deux amis, M. Jorry-Prieur et l'abbé Solmon. Seule photo de son vivant. Cliché Arch. MSL.

La communauté des Frères souffre d'un déficit d'identité, après des années de sécularisation et à l'ombre de cette vie paroissiale englobante

sonne l'unité, la communication et l'équilibre des diverses facettes de son œuvre, ce qui n'est plus le cas depuis sa disparition. Faut-il chercher autre chose, se rapprocher d'un autre visage de vie monastique, dégagé de toute implication pastorale ? Solution qui prévaudra après la Deuxième Guerre mondiale, mais ni au Mesnil, ni à Cormeilles : c'est finalement au Bec-Hellouin, dans la prestigieuse abbaye de saint Anselme, que se transfère en 1948 la communauté des Frères sous la conduite de dom Paul Grammont (1911-1989), devançant d'un an celle des Sœurs. C'est là, au Bec, que va se déployer et s'institutionnaliser la vie liturgique commune entre moines et moniales-oblates – nouvelle dénomination de la communauté de Mère de Wavrechin. Le monastère-source du Mesnil, en l'absence d'une vie régulière, se trouve alors « mis en sommeil ».

VII. Aujourd'hui

Cette situation perdure jusqu'en 1976, année où, simultanément, la communauté des moines du Bec fonde une présence à Abu-Gosh, près de Jérusalem, et redonne vie à son lieu d'origine en y envoyant des Frères. Reviviscence officialisée en 1981 par l'abbé général de Mont-Olivet qui déclare la communauté de Mesnil-Saint-Loup reconstituée, lui accordant d'être maison de formation et, depuis 2008, prieuré. La communauté des moniales-oblates du monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance est elle aussi érigée, en 2001. Faut-il parler de refondation ? Loin de toute autosatisfaction, ce peut être manière de dire que nous avons conscience d'être moines autrement que le Père Emmanuel, au sein d'une Église qui, elle aussi, a beaucoup évolué. Fidélité n'est pas mimétisme. À Mesnil-Saint-Loup, les deux monastères et la paroisse mènent désormais leurs vies respectives, sans confusion ni séparation, s'enrichissant de leurs diversités et complémentarités, dans une grande proximité spirituelle, fruit d'un héritage partagé.

À Mesnil-Saint-Loup, les deux monastères et la paroisse mènent désormais leurs vies respectives, sans confusion ni séparation, s'enrichissant de leurs diversités et complémentarités, dans une grande proximité spirituelle, fruit d'un héritage partagé

Début XX^e siècle, au cœur du village, l'église Notre-Dame de la Sainte-Espérance qu'encadrent les deux petits monastères. On perçoit que les vitraux de la chapelle des Sœurs (1^{er} plan, à g.) sont condamnés, les communautés sont alors expulsées. Cliché Arch. MSL.



Fondation des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, dites Sœurs de La Salle-de-Vihiers (49). Histoire à deux voix¹



Sr Bernadette Grimault, intervention du 10 mars 2015, Paris, Petites Sœurs de l'Assomption. Cliché C. Hirsch-Poynard.

Sr Bernadette Grimault

Archiviste des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus

Cette histoire commence officiellement le 18 décembre 1823 à La Salle-de-Vihiers (49). Histoire à deux voix car l'origine est liée à deux personnes : Jean Maurice Catroux, nouveau curé de la paroisse, qui est l'initiateur, et Rose Giet, une de ses paroissiennes de 10 ans son aînée. Deux voix on ne peut plus différentes : le jeune curé (27 ans) est « un battant » alors que sa paroissienne semble timorée et peu apte à prendre des initiatives ou des responsabilités.

I. Rose Giet, la seconde voix

Rose Giet a vécu dans une famille très chrétienne de La Salle-de-Vihiers, où le sens des pauvres n'était pas seulement un mot. Sa mère était une femme forte et généreuse. Rose et ses sœurs ont été formées au sens du travail et du service.

Elle ira un peu à l'école dans le bourg voisin de Coron tenue par les Sœurs de La Sagesse. Lors d'une des premières batailles de la guerre de Vendée, Rose et sa sœur sont épargnées par deux soldats Bleus qui les remettent sur la bonne voie alors qu'ils feront des massacres les jours suivants. Avec la guerre, Rose va donc laisser l'école et se former au métier de couturière tout en aidant les nécessiteux de sa paroisse.



Rose Giet, s.d. Cliché Archives des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus.

II. Jean Maurice Catroux, la première voix

La première voix, celle du « battant ». Né dans la vallée de la Loire, premier-né d'un sabotier au-

bergiste des Rosiers-sur-Loire. En grandissant il confie à sa mère son désir d'être prêtre. Pour le père il n'en est pas question car l'aîné doit aider à gagner la vie de la famille. Sa mère cependant, va le confier au curé de sa paroisse pour qu'il apprenne le latin. Le garçon étudie tout en travaillant puis c'est le départ pour le séminaire, Beaupréau puis Angers.

Ordination le 19 décembre 1818, deux ans de vicariat à Angers puis nomination comme curé de La Salle-de-Vihiers qui essaie de se relever des massacres et destructions de la Révolution.

C'est à cette œuvre que le jeune homme va s'atteler, l'œuvre de toute sa vie et que la mère de Rose Giet appellera « la Bonne Œuvre ». Tout d'abord l'éducation, où pour remplacer l'institutrice incompétente, il s'adresse à plusieurs congrégations : La Puye, Évron ;

pas assez de sujets dans ces congrégations, mais surtout pas assez de ressources de son côté. Il songe donc à une de ses paroissiennes. Lorsque finalement elle accepte, il l'envoie se former dans l'établissement de Montilliers, qui forme des jeunes pour devenir institutrices. L'histoire aurait pu se terminer là car Jean Maurice Catroux souhaitait affilier son projet à la structure de Montilliers, refus là aussi.

Nommé comme curé de La Salle-de-Vihiers qui essaie de se relever des massacres et destructions de la Révolution, Jean Maurice va s'atteler à cette œuvre, l'œuvre de toute sa vie

¹ Sources bibliographiques et iconographiques : Archives de la congrégation : Les Mémoires du Père Catroux ; Annales des débuts ; Documents iconographiques. Archives diocésaines d'Angers : Registre paroissial de La Salle (1821-1823) ; Les vitraux installés de 1931 à 1941 dans l'église de La Salle-de-Vihiers ; Bulletin paroissial de La Salle (1934). Archives de la Congrégation Saint-Charles Angers.

III. La fondation : 18 décembre 1823



Jean Maurice Catroux, s.d. Cliché Archives des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus.

Rose ouvre donc l'école de La Salle à la Toussaint 1823. Une cérémonie est prévue pour solenniser son engagement avec remise d'un costume : ce sera le 18 décembre 1823, anniversaire de l'ordination du Père Catroux à un jour près. Mais il faut aussi quelqu'un pour soigner les malades : ce sera une jeune fille de Metz, 21 ans, venue d'abord à la Trappe des Gardes et qui n'a pu y rester qu'une quinzaine de jours. Réfugiée près des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à l'hôpital Saint-Jean, elle est proposée par la

supérieure au Père Catroux dont elle connaît les projets. Elle se forme pendant environ six mois grâce aux Sœurs de Saint-Charles à la « Petite Pension » dans le centre d'Angers.

IV. Les débuts fragiles et la consolidation

En dix ans, seulement cinq Sœurs. Mais des demandes vont venir des paroisses de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, diffusion en Poitou par M. de Larnay. Première Maison-Mère. Reconnaissance officielle le 3 avril 1852. En même temps les premières constitutions officielles en 1853. À la mort du Père Catroux, en 1863 : 134 maisons et 378 Sœurs. Cinq ans après la mort du Fondateur, la Maison-Mère est tout à fait insuffisante et M^{gr} Angebault, évêque d'Angers, va obliger à construire un deuxième bâtiment : c'est la Maison-Mère actuelle. La situation actuelle : congrégation de droit pontifical depuis 1930, car en 1905 les Sœurs non sécularisées ont fondé aux États-Unis puis au Canada. De là, fondation au Basutoland en 1935 et en République d'Afrique du Sud et, depuis les années 1960-1970, fondations au Bénin-Togo, à Madagascar, au Brésil et à Tahiti. Depuis le Chapitre de 1989, des Associés sont affiliés à la spiritualité de la congrégation.

À la mort du Père Catroux, en 1863 : 134 maisons et 378 Sœurs. Cinq ans après la mort du Fondateur, la Maison-Mère est tout à fait insuffisante

Collaboration entre l'AAEF et la Fondation des Monastères

La Fondation des Monastères a souhaité consacrer dans le prochain numéro de sa revue *Les Amis des Monastères* (n°187, juillet 2016) un dossier spécial sur les archives du monde religieux. Elle a sollicité, pour ce faire, la collaboration de notre association.

Ce numéro spécial « Lumière sur les archives », dont la rédaction a été confiée à des membres de l'AAEF, a pour but de susciter la discussion sur la gestion des archives, à l'heure des importantes mutations du monde religieux, mais aussi de proposer des exemples concrets de valorisation de fonds d'archives de communautés religieuses, afin peut-être d'éclairer, de montrer la voie...

Ainsi, après une présentation, par notre président, des missions et objectifs de l'association, la question sera posée : « Pourquoi les archives ? ».

Le retour d'expérience d'une archiviste laïque dans une congrégation religieuse, le classement des archives monastiques et le sujet des fermetures de maisons seront également abordés. Seront ensuite exposées différentes mises en valeur d'archives religieuses : l'évolution du service d'archives à l'abbaye de Belloc ; la réalisation d'une exposition de grande ampleur chez les Sœurs de Kermaria ; la création d'un site internet spécifique chez les Frères des Écoles chrétiennes ; et enfin, la valorisation des fonds iconographiques chez les Sœurs de Jésus et Marie, et aux Missions étrangères de Paris.

Pour plus d'informations sur la Fondation des Monastères : www.fondationdesmonasteres.org

Enquête de l'AAEF pour la réalisation du Guide en ligne des fonds ecclésiastiques français

M. David Gaultier
Archiviste auprès de l'AAEF

I. Situation de départ

Le projet de Guide était ambitieux puisqu'il ne s'agissait pas moins que de recenser l'ensemble des institutions susceptibles de détenir des fonds ecclésiastiques privés en France

Lorsqu'en juin 2015, j'ai eu connaissance de la possibilité de réaliser une enquête sur les fonds privés ecclésiastiques en France pour le compte de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF), je n'ai pas hésité très longtemps, bien que mon expérience des archives religieuses ne concernait ni les diocèses, ni les congrégations. Le principal problème que cela posait résidait dans la réalisation de la grille d'enquête.

Cependant, lors de mon entretien, j'appris que cela avait déjà été entrepris par l'AAEF, sous la houlette de Marie Rablat, chargée de superviser le travail. Grâce à un accord avec la Conférence des évêques de France (CEF), j'allais être hébergé au Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF), à Issy-les-Moulineaux. Je devais partager mon temps entre l'enquête pour AAEF et un travail de classement pour le CNAEF.

II. Premiers travaux

Le projet de Guide était ambitieux puisqu'il ne s'agissait pas moins que de recenser l'ensemble des institutions susceptibles de détenir des fonds ecclésiastiques privés en France, hors services d'archives publiques. Il fut convenu de commencer par les diocèses, majoritairement membres de l'association et comportant de nombreux archivistes professionnels. Globalement, il ne fut pas trop difficile d'obtenir les adresses mails des 105 diocèses. À défaut de celles des archivistes, il y avait celle du secrétariat de l'évêché. Je prospectais également pour confectionner un listing d'adresses mail pour les congrégations et monastères. *L'Annuaire des services d'archives du monde religieux en France*

réalisé par Marie Rablat, la liste des adhérents de l'AAEF et le site de la Conférence des religieux et religieuses en France (CORREF) fournissaient une première base. Le site du Service des moniales (SDM) apportait un complément assez important pour les monastères. Pour le reste, il fallait rechercher sur les sites des diocèses, des congrégations, des fédérations, des monastères eux-mêmes, voire ailleurs. Cela n'a pas toujours été fructueux, certains ordres contemplatifs comme les Moniales de Bethléem, par exemple, ne fournissant que très peu de coordonnées.

III. Collecte des enquêtes

A. Les diocèses

Mi-octobre, la grille d'enquête ayant été validée, Kristell Loussouarn, archiviste du diocèse de Quimper, ayant accepté que son travail serve d'exemple aux autres, l'enquête était ainsi envoyée. Fin avril, après deux rappels, le total de réponses positives atteignait 67, dont 2 d'Outre-mer, auxquelles il fallait en ajouter 3 ayant indiqué qu'ils ne répondraient pas, faute d'archivistes, et 5 restants en attente. Les derniers 30 diocèses n'avaient pas donné de nouvelles.

B. Les congrégations et les monastères

Le formulaire d'enquête pour les congrégations ayant été finalisé à la fin de l'année 2015, ainsi qu'un exemple, celui de la congrégation Notre-Dame de Sion rempli par Céline Hirsch-Poynard, il fut décidé de lancer la deuxième phase au début de l'année 2016. Environ 450 mails pour les congrégations et 300 pour les monastères et abbayes furent envoyés dans la première quinzaine du mois de janvier, où pas moins de 74 adresses pour les congrégations et 53 pour les monastères se révélèrent fausses. À la fin du mois d'avril, on comptait les réponses de 74 congrégations féminines, 12 congrégations masculines, 41 monastères féminins et 10 monastères masculins, soit un total de 137.

Questionnaire à retourner à guidefonds@aaef.fr

Nom officiel de l'institut	Notre-Dame de Sion
Autres dénominations ¹	/
N° CORREF	26900
Statut du fonds d'archives ²	Archives générales
Bref historique de l'institut ³	La congrégation a été fondée en 1843 à Paris par le père Théodore Ratisbonne, avec l'aide de son frère, Alphonse Ratisbonne (Père Marie). Assez rapidement, la congrégation connut une importante expansion à travers le monde par la fondation de grands pensionnats et de quelques ouvroirs ou orphelinats : Europe, bassin Méditerranéen, Costa-Rica, Australie, Canada... Son apostolat principal est les relations judéo-chrétiennes, surtout depuis le « tournant apostolique » des années 1950-1970. Aujourd'hui, les sœurs de la congrégation travaillent majoritairement dans des centres de documentation, dans l'enseignement biblique. Un certain nombre de religieuses ont aussi des activités plus sociales auprès des plus pauvres, principalement en Amérique Latine et aux Philippines. La congrégation a été composée de trois puis deux branches : la branche apostolique (celle qui comporte le plus de membres à l'heure actuelle) ; la branche contemplative, qui existe depuis 1926 et la branche des ancelles de Notre-Dame de Sion, qui a existé de 1936 à 1964 et est résultat d'une fusion avec la petite congrégation des Ancelles de Notre-Dame, Reine de Palestine (1924-1936).
Nom du responsable des archives	Céline Hirsch Poynard
Adresse du service d'archives	69 rue Notre-Dame des Champs, 75006 Paris
Téléphone / fax	01 43 29 31 33
Adresse mail	archives.ndsion@yahoo.fr
Site internet du service des archives (ou page du service des archives sur le site de l'institut)	/
Conditions de consultation et de communication ⁴	Sur rendez-vous. Les archives postérieures à 1965 et les archives non classées ne sont pas communicables

¹ Nom utilisé autrefois et nom d'usage courant² Fonds provincial ? fonds général ? fonds de monastère ou d'abbaye ? ou autre (préciser)³ Date et lieu de fondation, restauration, fusions avec d'autres instituts, fédération, type d'apostolat...

C. Problèmes rencontrés

Je pensais au préalable faire des relances par téléphone, mais j'ai rapidement dû abandonner cette idée, et me contenter de répondre aux communi-

cations qui m'étaient adressées. Pris entre mes attributions pour l'AAEF et celles pour le CNAEF, je devais veiller à ne pas créer un déséquilibre de temps trop important à rattraper, bien que j'ai toujours eu la plus grande liberté. En ce qui concerne les diocèses, il a surtout fallu accorder des délais et procéder à des relances. Les grilles traitées par les archivistes professionnels étaient généralement précises, comme souvent aussi celles complétées par des bénévoles. Par ailleurs, j'ai pu constater la bonne volonté de certains d'entre eux dans des conditions difficiles, ainsi que celle de chanceliers ou vice-chanceliers qui suppléaient à l'absence d'archiviste.

La plupart du temps, seules quelques demandes de précisions ont été nécessaires, notamment au niveau des fonds des congrégations présents dans les archives diocésaines. La distinction de ceux-ci avec les documents traitant de leurs

rapports avec l'évêque n'était en effet pas toujours bien visible. Pour les congrégations et les monastères, les choses se sont avérées plus compliquées. Les congrégations disposant de services d'archives constitués ont souvent répondu assez précisément, d'autant qu'un nombre croissant est dirigé par des archivistes laïcs professionnels. En revanche, pour les monastères et abbayes, confrontés à une diminution de leurs effectifs en même temps qu'à un accroissement de leur moyenne d'âge, la gestion des archives est parfois un

gros problème. L'état des archives et le manque de connaissance de ce qu'elles contiennent semblent souvent un obstacle à une réponse précise. À cet aspect s'ajoute une crainte de devoir faire face aux demandes de nouveaux chercheurs qu'il faudra ensuite accueillir :

« Nous sommes un peu perplexes devant ce projet d'un Guide en ligne des fonds privés, pour des questions de discrétion, quant au contenu des archives et quant au risque de sollicitations trop importantes de demandeurs... Nous n'avons jamais refusé de faire une recherche quand elle nous était demandée. Cela nous a apporté de belles amitiés et une grande avancée dans la connaissance de notre histoire. Mais notre situation communautaire ne nous permet plus d'assurer le travail

Pour les monastères et abbayes, confrontés à une diminution de leurs effectifs en même temps qu'à un accroissement de leur moyenne d'âge, la gestion des archives est parfois un gros problème

Grille d'exemple de la congrégation Notre-Dame de Sion.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés	105 m/l ; 1745-2014 Les documents de la période 1745-1843 sont extrêmement peu nombreux.
Fonds principal produit par l'institut ¹	Archives du fondateur et/ou de la fondatrice Série A – Origines (Les racines, les contemporains des fondateurs, les débuts de l'œuvre, Théodore Ratisbonne, Alphonse Ratisbonne) [1827-1892] pour les originaux [1812-2007] pour les copies ou études diverses 9,5 m/l
Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité	Séries B-G, JH-JH, J-M, Q Environ 51 m/l Outre les documents de l'administration générale (série G, 1847-2012), il s'agit principalement de documents concernant les provinces et les maisons (sous-séries I H à J H, 1854-2008), ainsi que les sœurs (sous-séries L, J, S, J, 1849-2013). On y trouve aussi les documents sur les contemplatives et les ancelles (série C, 1926-2006), les relations avec les autorités ecclésiastiques et civiles (séries D et F), la série sur la formation (série K) et le spirituel (série L). Série B- Travaux historiques et notices sur la congrégation (Série B) 1895-2014 La série M (activités, [1825-2012]) est principalement constituée de documents sur l'éducation des jeunes filles, les relations judéo-chrétiennes, et des périodes particulières comme celles des guerres mondiales. À noter que le volume de documents est assez faible (4,5 m/l), surtout concernant l'enseignement, car les documents des différentes écoles et pensionnats sont toujours restés dans les établissements en question. Enfin, la série Q (temporel) est constituée des archives de l'économat général. Elle représente 95 m/l (1896-2011) et n'est pas encore classée
Archives des provinces et/ou des communautés fermées	Sous-séries 4 H (provinces) et 5 H (maisons) 1842-2012 8 m/l Ces documents sont principalement constitués de « journaux de maisons », ou chroniques. À l'heure actuelle, une seule province a fermé et envoyé ses archives au généralat. Les maisons qui ferment envoient plutôt leurs documents aux provinces.
Archives personnelles des religieux ou religieuses	Sous-séries 2 J (supérieures générales) et 3 J (autres sœurs) 1811-2014 14 m/l

¹ Horaires d'ouverture, sur rendez-vous, recherches par correspondance...² Pour chacun de ces ensembles, indiquer brièvement : contenu, dates extrêmes, métrage

de rangement et de mise à jour nécessaire. Il semble peu raisonnable de nous demander un surcroît de disponibilité et de mettre à disposition un fonds d'archives qui n'est pas bien tenu. »

Toutefois, la bonne volonté prime généralement. Il est demeuré exceptionnel d'avoir une fin de non-recevoir absolue :

« Votre message concernant un Guide en ligne des fonds d'archives privées m'est bien parvenu. Notre communauté ne peut cependant pas répondre favorablement à votre demande. En effet, nos archives (situées en clôture) ne sont pas ouvertes à la consultation publique et nous avons déjà trop de demandes que nous devons refuser. Seuls quelques chercheurs, présentant toutes garanties de sérieux académique, peuvent être admis à consulter certains fonds. Nous vous serons donc très reconnaissants de bien vouloir ne pas mentionner notre abaye dans votre guide. »

Enfin, des fermetures, fusions de congrégations, déménagements ou restructurations ont aussi compliqué les choses :

« Je vous renvoie [...] l'enquête [...]. Certaines rubriques manquent de précision et vous voudrez bien m'en excuser. De plus, [...] nous sommes en pleine restructuration et ne pouvons donc pas répondre à des demandes de chercheurs. »

Face à ces questions, j'ai surtout cherché à rassurer, rappelant notamment que chacun demeurerait libre d'ouvrir ses archives aux chercheurs. J'ai souligné que réaliser un guide en ligne permettrait d'y apporter des précisions par la suite et qu'il valait donc mieux donner un premier travail, même incomplet. J'ai notamment insisté sur le fait qu'il s'agissait surtout de connaître l'état et la localisation des fonds d'archives privés ecclésiastiques, notamment ceux des congrégations et monastères fermés. Dans la majorité des cas, cela a été efficace et bien accepté. Une fois la réponse parvenue, je ne demandais des précisions qu'en cas de nécessité pour le traitement des données dans la base et rarement plus d'une fois.

IV. Traitement des données

Dès le mois de novembre 2015, la base était créée et les premières saisies pouvaient avoir lieu. Divisée en trois parties, elle recense d'abord les entités produisant les archives, puis les services d'archives et enfin les fonds d'archives. Il est donc important pour la partie « entité » d'avoir les noms des producteurs, qu'il s'agisse des congrégations fermées, d'associations, ou de personnes. Une réponse donnée à l'enquête ne peut donc être traitée si elle se contente d'indiquer « trois congrégations fermées » sans les nommer. Il a parfois fallu aussi déplacer certains éléments qui n'avaient pas été rangés dans la bonne rubrique de la grille, du fait d'une mauvaise compréhension de certains termes archivistiques. Une recherche par service d'archives permet de trouver les

coordonnées de celui-ci et sa fiche descriptive, laquelle indique notamment les fonds qui s'y trouvent et les conditions de consultation. Fin avril 2016, la base recensait 599 entités, 203 services d'archives et 585 fonds d'archives. Trois questionnaires étant en attente de traitement. J'ai pu mesurer tout l'intérêt de cette enquête en constatant la grande diversité des structures et des situations rencontrées. Cela s'est déjà révélé visible pour les diocèses dont certains sont dans des situations vraiment difficiles, mais l'est encore plus pour les congrégations et surtout les monastères. Il apparaît donc très important de garder trace des archives qui s'y trouvent. Sur un plan plus personnel, je dois souligner la gentillesse et la volonté de faire les choses au mieux de la très grande majorité de mes interlocuteurs, même après plusieurs relances. Les religieux et religieuses m'ont notamment très souvent remercié et encouragé. Le fait de travailler au CNAEF s'est révélé pratique. J'ai eu ainsi des contacts avec certains archivistes de diocèses ou de congrégations par l'intermédiaire de mes collègues. Enfin, cette entreprise est encore loin d'être achevée puisqu'il reste à recenser les autres structures pouvant détenir des archives privées du monde religieux en France.

Je dois souligner la gentillesse et la volonté de faire les choses au mieux de la très grande majorité de mes interlocuteurs, même après plusieurs relances. Les religieux et religieuses m'ont notamment très souvent remercié et encouragé



Centre Saint-Aygulphe¹, nouvelles archives de l'abbaye de Lérins : partage d'expérience

Fr. Marie-Cyprien Sclarandis
Abbaye de Lérins, Cannes

I. Pourquoi de nouvelles archives ?

Le réaménagement des archives de l'abbaye de Lérins s'est imposé, à partir du début 2010, face au constat de l'insalubrité des locaux. Une infiltration d'eau qui s'est manifestée par le plancher de l'infirmierie – se trouvant juste au-dessus des lieux d'archivage – fut ensuite aggravée par la présence des gouttières produites par la tuyauterie accrochée au plafond !

M. Gilles Bouis, archiviste diocésain de Nice, a bien voulu accepter de se rendre sur l'île pour faire l'expertise. Son diagnostic fut à la fois sévère et salutaire : « Cette cave est bien le dernier lieu pour y garder les vieux papiers ! Essayez, au moins, de déplacer les étagères pour mettre les documents à l'abri des inondations... ». Par la suite, et dans l'urgence, de nombreux aménagements ont été effectués sans endiguer cependant ces gouttières ; alors la communauté décida d'aménager un nouveau site dont les travaux débutèrent en 2013.

II. Histoire et pré-histoire

L'historique de nos fonds, qui conservent les documents relatifs à la CCIC (Congrégation Cistercienne de l'Immaculée Conception) – fondée par dom Marie-Bernard Barnouin en 1854 à l'abbaye de Sénanque (Vaucluse) –, est laborieux. Son évolution, pendant son siècle et demi d'existence, entre 1869 et 2015, peut s'envisager à travers trois étapes voire en trois âges.

- 1869-1990 : C'est le premier âge privé d'archives à proprement parler. Cette période va de 1869 – date d'arrivée des moines à Saint-Honorat revenus de



Vue extérieure du Centre Saint-Aygulphe. Cliché Abbaye de Lérins.

l'abbaye de Sénanque après la Révolution² – jusqu'au transfert des fonds dans le sous-sol de l'infirmierie en 1991. Avant cette date, et pendant plus d'un siècle, les documents papiers et l'iconographie concernant l'histoire de l'abbaye et de la vie monastique à Lérins, se trouvaient éparés et dans la précarité dans le monastère.

- 1991-2012 : Deuxième âge. Depuis 1991 toutes les pièces, dispersées et disparates, ont été enfin collectées et centralisées dans trois locaux, en sous-sol aménagé. Cet aménagement constitua une considérable amélioration pour la conservation du fonds par rapport à l'époque précédente. Mais cette avancée, testée vingt-cinq ans durant, était encore bien loin d'assurer la pérennisation de nos fonds et d'offrir de bonnes conditions pour leur consultation.

Avant 1991, les documents papiers et l'iconographie concernant l'histoire de l'abbaye et de la vie monastique à Lérins se trouvaient éparés et dans la précarité dans le monastère

¹ Saint Aygulphe, moine bénédictin de Fleury, fut abbé à Lérins vers 671. Il réforma la communauté en y introduisant la Règle de saint Benoît. Sa fermeté fit des mécontents. Ceux-ci recrutèrent une troupe de soldats qui enleva Aygulphe et quelques compagnons qu'ils transportèrent sur l'île Capraja où ils furent massacrés. Il est considéré comme martyr à Lérins (Bulletin *Lérins, L'île des saints*, n° 359, mars 2000). Placer le Centre sous son patronage, c'est faire mémoire des origines et reconnaître en lui un témoin éminent de l'âge d'or du monastère.

² À cette époque – entre 1788, date de la fermeture du monastère et 1791, où l'île fut vendue comme bien national –, les fonds anciens furent dispersés. Cependant certains documents – comme le manuscrit du *Cartulaire de l'abbaye de Lérins* – furent préservés. Ils se trouvent actuellement aux Archives départementales des Alpes-Maritimes à Nice.

La superficie excédante des locaux par rapport à celle utile pour le fonds-papier offrait en outre un espace précieux pour conserver le fonds patrimonial de la CCIC : œuvres d'art, livres anciens et divers objets d'art sacré et liturgique

- 2013-... : Âge contemporain. Le Centre Saint-Aygulphe, réalisé selon les normes en vigueur, offre aujourd'hui un lieu de travail idoine et est, pour nos fonds, la garantie d'un serein troisième âge !

III. Projet et plan

Trois ans pour penser le nouveau site – entre janvier 2010 et décembre 2012 – ne furent pas de trop pour ce faire ; une commission-archives interne fut mise en place fin 2009. L'étude du projet nous a fait découvrir, dans l'ancien noviciat, un site propice à la réalisation. La salubrité des locaux, situés au 1^{er} étage, leur orientation Nord-Sud avec une superficie étendue et suffisante pour nos besoins, étaient des atouts intéressants. L'édifice construit au début du XX^e siècle est une solide bâtisse rectangulaire de

30 m x 10 m x 10 m. Quatre contreforts en pierre lui confèrent un charme d'ancienneté. La superficie excédante par rapport à celle utile pour le fonds-papier offrait en outre un espace précieux pour conserver le fonds patrimonial de la CCIC. Œuvres d'art, livres anciens et divers objets d'art sacré et liturgique témoignent de l'histoire de Lérins depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ce patrimoine, réuni et classé, aurait ici un lieu approprié pour lui donner plus de sens, bonne conservation et meilleure mise en valeur. Un nouvel espace culturel polyvalent naissait ainsi à l'abbaye.



Les psautiers de chœur in-folio du XIX^e siècle. Cliché Abbaye de Lérins.

IV. Saint-Aygulphe en chiffres

Climat. L'archipel de Lérins, en face de Cannes, possède un microclimat subtropical. Deux déshumidificateurs maintiennent un niveau correct d'hygrométrie autour de 60 %. L'aération manuelle – fenêtres grandes ouvertes – est pratiquée lors des coups de Mistral. La température moyenne annuelle externe se situe entre 10° et 16°C, en hiver, et entre 22° et 28°C en été ; mais, en cette saison la chaleur peut dépasser les 30°C. La température optimale des lieux d'archivage se situe entre 16° et 20°C – constants en hiver comme en été – et les moyennes insulaires posent problème pour la conservation des fonds. Pour optimiser la température de l'air ambiant faudrait-il un jour envisager une climatisation adaptée ?

Chantier. Pour le mobilier : rayonnages mobiles ou *compactus*, meubles à objets, grilles à tableaux, nous avaient été obtenus à de bonnes adresses. L'aménagement des lieux – quatre mois durant – a demandé un chantier d'envergure comme la pose du dallage en béton armé pour renforcer le sol des nouveaux services. Le poids des rayonnages mobiles impose la consolidation du sol pour supporter jusqu'à 1800 kg/m² !

Équipement. Le nouveau site, avec sa superficie d'environ 150 m², a permis de tripler l'espace préexistant en sous-sol limité à 42 m². L'ancien rayonnage d'étagères fixes – avec ses 150 mètres linéaires – a été remplacé par dix rayonnages mobiles qui en offrent plus de 380. Le Centre Saint-Aygulphe permet ainsi de réunir dans un même site : le fonds patrimonial – avec les livres anciens et la bibliothèque communautaire du XIX^e siècle –, le fonds-papier depuis 1850, d'autres documents sur divers supports et la collection d'audiovisuels ainsi que le conservatoire d'art sacré et liturgique.

Coût. Les travaux reviennent globalement à environ 200 000 euros. Les œuvres de maçonnerie chiffrant,



L'intérieur avec les rayonnages mobiles. Cliché Abbaye de Lérins.

à elle seules, la moitié du total. Mobilier technique (*compactus*, grilles à tableau, meubles à objets...) : 40 000 euros ; autres interventions techniques (peinture, plomberie, électricité...) : 20 000 euros ; aménagement divers : 40 000 euros. La *Fondation des Monastères* a bien voulu aider le chantier par un don.

V. Visite du Centre

Le Centre Saint-Aygulphe est un espace rectangulaire (6 m x 25 m) réparti en cinq pièces en enfilade :

1) Entrée des archives : Fonds de théologie et de spiritualité du XIX^e siècle en usage à partir de Lérins en 1869 ; d'autres livres d'époques différentes dont les psautiers de chœur in-folio du XIX^e siècle de l'imprimerie de l'abbaye de Westmalle (Belgique) ;

2) Bureau de l'archiviste et atelier de restauration des plans ;

3) Salle des *compactus* avec les documents concernant la CCIC, le fonds de l'imprimerie de Lérins active entre 1873 et 1947, d'autres ouvrages plus anciens et la collection de liturgie cistercienne en usage jusqu'à la fin du concile Vatican II ;

4) et 5) Conservatoire des objets liturgiques et d'art sacré.

À l'entrée du Centre, sur la pelouse qui entoure le bâtiment, un musée lapidaire est en cours d'aménagement. Il réunit des pièces archéologiques, découvertes sur l'île, qui côtoient d'autres repères d'époque romaine, médiévale et jusqu'au XX^e siècle. Du Centre on aperçoit, en bord de mer, l'imposant monastère fortifié lérinien bâti entre le XI^e et le XV^e siècle : il demeure le veilleur et l'éveilleur des lieux.

VI. Memoria futuri

Changement du regard. La participation au projet de réaménagement des archives a changé mon

regard sur l'histoire locale. Une aventure monastique singulière dont les archives gardent – depuis plus d'un siècle et demi – un écho discret et suggestif. Chaque pièce, objet ou image préservés de l'oubli et de l'infortune apporte une valeur ajoutée à cette histoire :

« ...le fragment qui dans notre passé forme notre avenir »
(Karl Rahner).

Le président de l'AAEF, après sa visite au Centre, conforte cette découverte :

« Je sais combien vous êtes attaché à la question du patrimoine qui touche à la fois aux archives, aux collections des livres anciens et aux objets en lien avec l'histoire de votre communauté. Cette prise de conscience de l'importance de la mémoire historique nous permet d'aller de l'avant »³.

Coïncidences, continuité et transmission. L'ancien noviciat, devenu *Centre Saint-Aygulphe*, est, par sa vocation mémorielle, lieu-source d'inspiration, pour les jeunes comme pour les aînés au-delà même de la communauté de Lérins. Sa réalité évoque et renvoie, d'une certaine manière, à l'appel biblique de toujours, « *Souviens-toi Israël* » :

« Nous avons entendu et nous savons ce que nos pères nous ont raconté ; nous le redirons à l'âge qui vient, sans rien cacher à nos descendants : les titres de gloire du Seigneur, sa puissance et les merveilles qu'il a faites ». (Ps 77,3-4 ; hébreu 78).

Les héritiers de la première Alliance, encouragés par la foi de nos Pères, écrivent, au fil des temps, l'histoire plurielle de l'Église. Ses archives ne sont-elles pas un lieu d'élection, parmi bien d'autres, où les croyants puisent la *memoria Dei* et partagent la *memoria futuri* ?⁴

Un musée lapidaire est en cours d'aménagement. Il réunit des pièces archéologiques, découvertes sur l'île, qui côtoient d'autres repères d'époque romaine, médiévale et jusqu'au XX^e siècle

³ Lettre de M. Gilles Bouis à l'abbé de Lérins du 7 janvier 2014.

⁴ Cf. *Lumen Fidei*, Lettre encyclique du Pape François, 29 juin 2013, § 8 et 9.

Création d'un centre des archives des Frères maristes de France

Fr. Jean Ronzon
Responsable du Comité des Archives



Façade nord du Centre des archives. Cliché Fr. Jean Ronzon.

Notre congrégation des Frères maristes est née en 1817, à La Vallée-en-Gier (Loire) dans le contexte de restauration postrévolutionnaire. À l'instar de beaucoup de congrégations enseignantes fondées au XIX^e siècle, la congrégation a connu un développement rapide. Des centaines d'écoles ont été ouvertes en France. Un développement international, commencé dès le vivant du Fondateur, s'est intensifié à partir de 1884. Au début du XX^e siècle, il y avait en France sept provinces et chacune avait son organisation propre. La Maison générale était alors à Saint-Genis-Laval, dans l'agglomération de Lyon. Mais les restructurations successives ont conduit

toutes les provinces de France à se regrouper pour n'appartenir aujourd'hui qu'à une seule unité administrative, incluant l'ex-province de Catalogne, en Espagne, et aussi des maisons en Grèce, Hongrie, Suisse et Algérie. Les diverses entités provinciales ont par conséquent disparu, mais nous avons encore dans les anciennes maisons provinciales, des archives et des bibliothèques assez bien fournies. Dans quelques endroits, ce patrimoine a été très bien classé et protégé, un peu moins dans d'autres lieux. Les bibliothèques étaient assez bien organisées mais peu utilisées.

I. Vers un centre des archives de France des Frères maristes

Les premiers pas vers un centre d'archives unique pour la France ont été effectués à partir de 1999. À cette époque, il y avait encore deux provinces en France et une commission interprovinciale a réfléchi sur l'organisation d'un unique centre des archives. Mais la restructuration de toutes nos provinces d'Europe en 2003 a perturbé ce projet initial. La France mariste, dès lors entrée dans un ensemble plus large que l'espace national, a accordé priorité à des questions plus urgentes.

En outre, les préoccupations patrimoniales de la plupart des Frères étant faibles, le souci de la préservation et de la réorganisation des archives n'était porté que par bien peu de monde.

« À quoi et à qui cela va-t-il servir ? » était le refrain dominant. En somme, le travail fait autour de l'année 2000 avait abouti, en France, à une impasse. En revanche, dans l'ancienne province de Catalogne désormais associée à la France, un centre d'archives bien organisé pouvait désormais servir de modèle. Après une assez longue période de latence, le processus s'est de nouveau mis en marche. En 2012, un Comité des Archives a été nommé par le Conseil provincial. Et finalement il a été décidé de restructurer un bâtiment libre, dans la propriété de Saint-Genis-Laval, l'ancienne Maison générale. Cet édifice avait été construit en 1893 pour la production de l'Arquebuse des Frères maristes ! Cet excellent vulnérable n'étant plus produit dans ce lieu, mais en Italie, la maison était donc disponible. Une moitié du bâtiment a été expropriée afin que la commune puisse réaliser le projet routier de contournement.

ment du centre de Saint-Genis. Il nous restait alors trois espaces voûtés de 12 m sur 6,5 m et d'environ 5,30 m de hauteur. Nous avons gardé l'un d'entre eux dans sa structure d'origine afin de rappeler l'utilisation originelle de ce bâtiment. Dans les deux autres espaces, nous avons supprimé la voûte et fait une dalle à mi-hauteur afin d'optimiser l'espace.

II. L'organisation qui va se mettre en place

En 2012, un Comité des Archives a été nommé par le Conseil provincial. Et finalement il a été décidé de restructurer un bâtiment libre, dans la propriété de Saint-Genis-Laval, l'ancienne Maison générale

Nous avons choisi de faire de ce lieu un espace de conservation de nos archives ainsi que d'une bibliothèque spécialisée dans certains domaines. Il y a cinq espaces d'environ 70 m². Comment ces espaces seront-ils organisés ?

Il y a d'abord l'espace de tri aménagé avec des meubles tout autour et des tables nombreuses dans la partie centrale. Tout ce qui va être apporté des diverses maisons sera déchargé dans ce local. Les livres vont être nettoyés, dépoussiérés et triés d'une manière thématique. Ensuite, ils seront mis en rayon dans les deux espaces situés au 1^{er} étage.

Un espace situé au rez-de-chaussée a été aménagé avec des rayonnages mobiles de 10 m de longueur. On a soigné le système de chauffage en le mettant dans le sol afin de bien répartir la chaleur. Cela nous donne environ 1 000 m linéaires pour le rangement des boîtes d'archives. Un déplacement motorisé des six modules a été prévu. L'espace central comprend le bureau de l'archiviste et une salle de consultation pour les chercheurs.

Nous avons recruté un archiviste-bibliothécaire employé à temps plein, qui va commencer son travail au mois d'avril afin de mener à bien un important travail de sélection,

d'organisation et de catalogage des livres et documents d'archives, au moyen d'un logiciel que nous appelons *Archivum*.

Celui-ci a commencé son existence dans l'ex-province de Catalogne vers 2000. À partir de 2006, il a connu un nouveau développement car il a été adopté par l'Administration générale des Frères maristes. Avec l'aide d'une université au Brésil, ce logiciel *Archivum* a connu une nouvelle mutation permettant son utilisation

par toutes les provinces du monde mariste pour gérer leurs bibliothèques et cataloguer leurs documents d'archives, soit dans un format physique, soit sous forme électronique. Cet effort de réorganisation s'inscrit donc dans une double démarche : d'une part préserver la mémoire d'un patrimoine menacé d'abandon ou de dispersion ; d'autre part faire sortir ce patrimoine d'une sorte de ghetto réservé à quelques initiés. C'est pourquoi nous avons procédé à une concentration de nos archives et bibliothèques avec l'intention de les classifier afin de les rendre largement accessibles à l'ensemble du monde mariste et même à des chercheurs extérieurs. À travers ce système, c'est réellement une mise en œuvre concrète de la mondialisation que nous sommes en train de vivre.

Cet effort de réorganisation s'inscrit donc dans une double démarche : d'une part préserver la mémoire d'un patrimoine menacé d'abandon ou de dispersion ; d'autre part faire sortir ce patrimoine d'une sorte de ghetto réservé à quelques initiés



Vue sur les rayonnages mobiles. Cliché Fr. Giorgio Diamanti.

Le chanoine Roger Desreumaux (1924-2015), archiviste du diocèse de Lille et historien de la cartographie

M. Frédéric Vienne
Archiviste du diocèse de Lille
Administrateur AAEF

Né à Tourcoing le 30 juin 1924, Roger Desreumaux est ordonné prêtre pour le diocèse de Lille le 6 juin 1948 après des études au Séminaire académique de Lille. Très tôt attiré par l'histoire, il consacre son mémoire de licence en théologie à Josse Clichtove, un contradicteur de Luther (1948). L'année suivante, il entame une carrière de professeur d'histoire-géographie au Petit séminaire d'Haubourdin, un poste qu'il occupe pendant dix-huit ans. Après avoir décroché une licence d'histoire-géographie en 1958, il obtient deux ans plus tard un diplôme d'Études supérieures à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Lille.

En étudiant, sous la direction du professeur Guy Fourquin, « le temporel du monastère de Château-l'Abbaye aux XII^e et XIII^e siècles », une ancienne abbaye située près de Saint-Amand-les-Eaux, le Père Desreumaux semble, comme son ami, le chanoine Henri Platelle, voué à une carrière de médiéviste mais il n'en est rien. Ce nouveau diplôme lui ouvre les portes des Facultés catholiques de Lille où il va enseigner la géographie pendant vingt-huit ans, de 1960 à 1988, comme chargé de cours, maître de conférences puis professeur. Il se prend alors de passion pour la géographie historique et tout particulièrement pour l'histoire de la cartographie aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Il publie son premier article sur le sujet en 1965, consacré à un arpenteur qu'il a tiré de l'oubli : Charles Havez. Membre de *l'International Society for the History of Cartography*, un moment chercheur associé au CNRS, il devient un des spécialistes internationaux reconnus de la discipline et produit en deux décennies plus de 40 articles sur les arpenteurs de la région Nord - Pas-de-Calais.

Cet homme discret, au caractère bien trempé, à l'humour et au sourire malicieux, inventorie avec soin les cartes anciennes de tous les dépôts d'archives et des bibliothèques de la région et celles

qui concernent celles-ci. Parlant anglais, anglophile même, il est de tous les congrès de la Société internationale d'histoire de la cartographie aux quatre coins de l'Europe et se lie d'amitié avec Helen Walis, la directrice du département des plans à la *Bristih library*, une amitié dont il s'est honoré leur vie durant. À ce moment, il est membre de 13 sociétés savantes, de la Société de géographie de Lille et de la Commission historique du département du Nord notamment. Sur le plan diocésain, il entre à l'Officialité en 1960 en tant que défenseur du lien, poste qu'il va occuper pendant



trente-huit ans. En 1967, il quitte le Petit séminaire d'Haubourdin pour devenir délégué diocésain à la Coopération missionnaire, une mission qu'il remplit avec enthousiasme jusqu'en 1977. Presque sans surprise, il devient en 1973 archiviste adjoint du diocèse de Lille où il épaula M^{gr} Lepoutre. Il lui succède quelques années plus tard, en 1977. Sa vie de chercheur est bouleversée dix ans plus tard, en 1987 : M^{gr} Jean Vilnet, évêque de Lille, le choisit pour devenir chancelier et secrétaire du conseil épiscopal. Encore jeune, il est par ailleurs nommé chanoine titulaire de la cathédrale. Tout en restant archiviste, il exerce ces fonctions pendant un peu plus de dix ans, jusqu'en 1998-1999, lorsqu'il atteint ses 75 ans. Ces importantes responsabilités, jointes à celles qu'il exerce à l'Officialité où il devient promoteur de justice en 1989, l'obligent à renoncer peu à peu à la recherche et à la rédaction du dictionnaire des arpenteurs du nord de la France qu'il espérait mener à bien. Le poste d'archiviste diocésain lui convient bien : il le garde jusqu'en 2004 et, ayant atteint l'âge de 80 ans, il demande

l'éméritat. Membre fondateur de notre association, il effectue un important travail de reclassement du fonds des Archives diocésaines de Lille et préside à leur installation dans de nouveaux locaux dans les combles de l'Évêché en 2002. Il en assure la valorisation en participant aux nombreux colloques organisés dans la région dans les années 1980-1990 sur l'histoire de l'Église ; il publie de nombreux articles sur les débuts du diocèse et sur le cardinal Liénart notamment. Bon orateur, conférencier souvent sollicité, professeur apprécié par ses étudiants, archiviste soucieux des lecteurs, doué d'une excellente mémoire, le chanoine Desreumaux nous laisse une abondante bibliographie dans le domaine de l'histoire de la cartographie, une spécialité devenue rare. Retiré à la maison de retraite Saint-Jean à Lille en 2009, il s'y est éteint le 17 novembre 2015.

La bibliographie du chanoine Desreumaux sera présentée dans un prochain numéro de notre bulletin.

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques (mars 2016) : les supports de cours sont disponibles

Suite aux journées du Groupe 2 des 9 et 10 mars 2016, consacrées aux voyages missionnaires et à la conservation préventive des objets dans les archives, les intervenantes ont accepté de mettre à votre disposition leurs supports de cours.

Vous pouvez ainsi télécharger, dans l'espace « adhérents » du site de l'AAEF, les interventions suivantes :

- Le conservateur des antiquités et objets d'art
- La conservation préventive des « objets dans les archives »
- La conservation préventive des objets polychromes
- Fiches de conseils pour la manipulation des objets de sacristie
- Guide d'entretien des sœurs missionnaires



Colloque : « Les catholiques bretons dans la Grande Guerre »

Vendredi 14 et samedi 15 octobre 2016, salle Kériolet, sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, entrée libre.

Dans le cadre général du centenaire de la guerre de 1914-1918, le Centre de recherche bretonne et celtique (UBO Brest) et l'Institut culturel de Bretagne (Vannes) organisent un colloque intitulé *Les catholiques bretons dans la Grande Guerre*. Complétant les études régionales sur le sujet, le colloque permet d'étudier une approche encore peu abordée, l'influence du catholicisme sur l'attitude des Bretons lors du conflit.

Cet événement se déroulera à Sainte-Anne d'Auray dont le monument aux Bretons symbolise si parfaitement la mémoire de la Grande Guerre. Ce temps d'échange, suivi d'une publication des actes, sera l'occasion de mettre en valeur certains lieux et acteurs de la région, en commençant par des archives relatives au sujet ou des études prosopographiques comme le blog <http://tourisme22.catholique.fr/bretagne14-18/> ou le portail Le

Finistère dans la Guerre présentant les archives diocésaines de Quimper (<http://www.archives-finistere.fr/node/844>). Rôle des prêtres, des institutions religieuses, des laïcs au front et à l'arrière seront évoqués au cours de ces journées.



Dates à retenir

Journées d'études de l'AAEF

12 et 13 octobre 2016

Conférence des évêques de France

58, avenue de Breteuil 75007 Paris

« La Miséricorde, entre Charité et Solidarité »

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques

7 et 8 mars 2017

Petites Sœurs de l'Assomption

57, rue Violet 75015 Paris

Stages et formations

(sous réserve de confirmation à la rentrée 2016)

21 novembre 2016 : Initiation à l'archivistique

22 novembre 2016 : Informatisation des instruments de recherche – Questions pratiques

16-18 mai 2017 : Journées thématiques de formation permanente

L'Association

L'AAEF est une association loi 1901, fondée le 19 septembre 1973 qui a pour vocation de regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et autres organismes d'Église.

Son objectif est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui témoignent de la vitalité de l'Église catholique en France et constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. L'Association veille à promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Nicolas TAFOIRY

Archevêché - BP 287 - 89005 AUXERRE Cedex

secretariat-general@aaef.fr

www.aaef.fr

Cotisation-Abonnement 2016

Échéance-annuelle : 1^{er} trimestre

Pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

À partir de ce prix : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Tarif : 40 €

Règlement par chèque à l'ordre de :
ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

à envoyer au Secrétariat général :

Association des Archivistes de l'Église de France
Archevêché - BP 287 - 89005 AUXERRE Cedex

Préciser au dos du chèque le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Archives de l'Église de France

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF)

ISSN 1143-5445

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 85 - 1^{er} semestre 2016

Dépôt légal : juin 2016

Numéro tiré à 500 exemplaires

Directeur de la publication :
Gilles BOUIS

Responsables de la rédaction :
Audrey CASSAN, Magali DEVIF

Comité de lecture :
Sarah ELBISSER, Jean-Michel POTIN,
Frédéric VIENNE

Graphisme, mise en page :
Hurrah Luna !
1191, Route Nationale - 01120 La Boisse

Impression :
Imprimerie Daniel FAURITE
Route de Tramoyes
Les Échets 01700 Miribel

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction des textes et des illustrations est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

